



Hypothéquer sa maison pour survivre à la retraite
Page B 3



Muriel Millard s'éteint à la veille de ses 92 ans
Page B 8

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MARDI 2 DÉCEMBRE 2014

ANALYSE

Le contre-choc pétrolier arrive à point nommé

La zone euro semble pouvoir profiter de la bienveillance intéressée des États-Unis pour sortir de la crise

LAURENT FAIBIS
OLIVIER PASSET

Est-ce aux portes de l'enfer de la récession et de la déflation que la zone euro va rencontrer les circonstances qui lui permettront de sortir enfin d'une si longue crise? Aujourd'hui, la zone euro n'est plus seulement la victime collatérale des désordres du monde, elle en est devenue l'épicentre; elle n'est plus seulement malade de sa périphérie, c'est son cœur qui flanche: en Allemagne, le PIB stagne depuis un semestre. En France, la croissance patine. L'Italie continue de s'enfoncer, l'Espagne s'extrait péniblement du gouffre. La croissance de la zone ne devrait pas dépasser 0,7% en 2014, après deux années successives de recul.

Cette crise sans fin sanctionne l'échec des politiques de purge excessive menées sans coordination. La demande intérieure, notamment l'investissement, est en panne. Des tendances plus profondes au sein des pays avancés — repli sur l'épargne, durcissement des politiques d'offre, recentrage des chaînes de valeur — entraînent la décélération du commerce mondial et fragilisent les économies en rattrapage. L'érosion du pouvoir d'achat des classes moyennes occidentales et la fin de la fuite en avant dans le crédit ne sont plus compensées par l'enrichissement

VOIR PAGE B 4 : ZONE EURO



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

PÉTROLE

Où s'arrêtera la dégringolade ?

Le baril pourrait descendre aussi bas qu'à 30 \$, suggère un expert

FRANÇOIS DESJARDINS

Descendra-t-il jusqu'à 60\$? Ou 45\$? Entreprises, gouvernements et analystes se disputent à nouveau la boule de cristal pour déterminer le moment où va s'arrêter la chute du cours du pétrole brut.

Les cours du Brent (mer du Nord) et du West Texas Intermediate (WTI) se sont installés lundi à 72,80\$ et 69,24\$ respectivement, en hausse de quelques points de pourcen-

tage, mais la descente des dernières semaines est la pire depuis la crise financière.

« Nous pensons qu'aux yeux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole [OPEP], le cours actuel du pétrole brut s'approche de la ligne qui a été tracée dans le sable », a écrit l'économiste en chef de la Banque Nationale, Stéphane Marion, dans une note d'analyse aux clients. « Le Brent est passé brièvement sous la barre de 68\$ ce matin, ce qui a soulevé chez certains la crainte d'une nouvelle

baisse. Nous n'en sommes pas si sûrs », a-t-il ajouté.

Son argument est le suivant. L'Arabie saoudite, plus gros producteur au monde, a besoin d'un pétrole à 63\$ pour éviter que son compte courant, qui mesure les transactions avec les pays étrangers, ne tombe en situation déficitaire. « Nous avons vu, dans le passé, que les Saoudiens n'acceptent pas de voir leur compte courant afficher un déficit », a écrit M. Marion.

Malgré le souhait de certains

pays qui auraient voulu des mesures pour stopper l'hémorragie, l'OPEP a décidé la semaine dernière de maintenir ses niveaux de production déjà prévus, ce qui a eu pour effet de déclencher une nouvelle baisse des cours. Alors que l'Arabie saoudite a les poches suffisamment profondes pour encaisser une baisse des cours, qui pourrait menacer la production américaine, des pays comme l'Iran et le Venezuela composent avec un coût de revient plus élevé.

L'évolution du prix du pétrole, à la hausse comme à la baisse, a un impact sur toute une série de secteurs économiques et de devises, en plus de pouvoir faire basculer des économies dans une récession. Le dollar canadien, pour ne nommer que celui-là, a terminé la séance de lundi à 88,28¢ US, en légère hausse.

Le cours du brut est aussi une composante importante du prix de l'essence, qui fluctue

VOIR PAGE B 4 : PÉTROLE

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Les PME proposent un nouveau visa pour stabiliser le marché du travail

KARL RETTINO-PARAZELLI

Insatisfaite de la réforme du gouvernement fédéral qui limite l'embauche de travailleurs étrangers temporaires, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) y va d'une proposition à contre-courant. Elle croit que la création d'un visa spécial permettrait de répondre aux besoins du marché du travail canadien tout en favorisant l'intégration de nouveaux arrivants.

Dans un rapport publié lundi, l'organisation représentant plus de 100 000 PME à travers le pays propose au gouvernement de remplacer le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) par un « visa d'introduction au Canada ».

« Moyennant certaines restrictions, cette nouvelle facette du système d'immigration permanente favoriserait la stabilité du marché du travail pour les employeurs et augmenterait les occasions pour les travailleurs étrangers attirés par

le Canada », écrit la FCEI dans son document d'une trentaine de pages.

Le nouveau visa de travail serait accordé pour une période de deux ans à des travailleurs possédant des compétences « de base » et permettrait d'œuvrer spécifiquement dans un secteur ou une région dont les besoins de main-d'œuvre sont grands, souligne-t-on. L'employeur accueillant le détenteur de ce type de visa devrait compter au moins un employé canadien obtenant le même salaire que le nouvel arrivant. Ce visa représenterait une étape permettant éventuellement aux travailleurs étrangers d'obtenir leur résidence permanente.

« Il est évident que plusieurs propriétaires de PME préféreraient de loin pouvoir garder les travailleurs [étrangers] sur une base permanente, mais le système d'immigration ne permet pas d'accueillir de la

VOIR PAGE B 2 : PME



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

L'usage démesuré de travailleurs étrangers temporaires rapporté en Colombie-Britannique, en Ontario et dans les Maritimes a d'abord incité Ottawa à imposer un moratoire dans le secteur de la restauration en avril dernier.

ÉCONOMIE

REVUE DES CRÉDITS D'IMPÔT AUX ENTREPRISES

Le ministre des Finances jouera de prudence

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, a choisi de présenter sa mise à jour économique et financière après la fermeture des marchés boursiers, mardi à 16 heures, ce qui indique qu'en plus de faire le point sur l'état actuel des finances publiques, il annoncera des changements touchant des mesures fiscales. Mais il agira avec modération.

C'est à la fin du mois que Carlos Leitão attend le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, présidée par le fiscaliste Luc Godbout, mais le ministre en connaît déjà les grandes lignes.

Le gouvernement Couillard a donné comme mandat à cette commission de trouver la façon de réduire les dépenses fiscales du gouvernement de 650 millions, principalement du côté des crédits d'impôt aux entreprises, ce qui s'ajoute à la coupe paramétrique de 20% de ces crédits d'impôt, ou 270 millions, décrétee dans le dernier budget. Or on a appris que le ministre montrera prudent dans cet exercice d'élagage puisqu'il veut absolument éviter de ralentir l'économie québécoise, qui est poussive, ou de nuire à des secteurs clés, comme l'aéronautique et les jeux vidéo.

À la suite de la diminution de 20% des crédits d'impôt, le milieu des affaires a exercé un important lobby auprès du gou-

vernement pour qu'il revienne sa décision, et surtout pour qu'il ne s'abaisse pas davantage. Le mois dernier, le maire de Montréal, Denis Coderre, aux côtés du président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc, du président du conseil de Tourisme Montréal, l'ex-ministre des Finances, Raymond Bachand et de la présidente de Montréal International, Dominique Anglade. Le maire s'était insurgé contre une « approche mur à mur » et avait souligné l'importance des « grappes qui fonctionnent » comme les jeux vidéo, l'aéronautique, les technologies de la santé et les effets spéciaux pour les productions cinématographiques. D'une façon générale, le mi-

nistre des Finances voudra livrer le message suivant: le gouvernement est en bonne voie de réaliser son objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016 et le redressement structurel est bien amorcé, bien qu'un bout de chemin reste à faire.

Sur le plan financier, les dernières données mensuelles du ministère des Finances ont été un baume pour le gouvernement secoué par la grogne: ainsi, la croissance des dépenses de l'État semble maîtrisée, tandis que les revenus sont au rendez-vous. Carlos Leitão doit aussi dévoiler les comptes publics pour l'année 2013-2014 qui ne comprendront aucune mauvaise surprise.



Le Devoir Carlos Leitão

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX				New York S&P 500				PÉTROLE 69,00 +2,85 \$US +4,3%					
14 625,32 ▼ -119,38 -0,8%				2053,44 ▼ -14,12 -0,7%				OR 1218,10 +42,60 \$US +3,6%					
				NASDAQ 4727,35 ▼ -64,28 -1,3%				DOLLAR CANADIEN 88,28 +0,87 \$US +1,0%					
DOW JONES 17 776,80 ▼ -51,44 -0,3%								1 \$US = 1,1328 \$					
								70,78 +0,52 EURO					
								1 EURO = 1,4128					
Titre	Symbole	Fermeture	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermeture	Variation (%)	Volume (000)				

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT14625,32	-119,38	-0,81	303965	
S&P TX20	TX20	579,34	-3,84	0,66	97963
S&P TX60	TX60	857,42	-5,62	0,65	133458
S&P TX60 Cap.	TX6C	948,13	-6,22	0,65	133458
Cons. de base	TTCS	412,13	3,99	0,98	4102
Cons. discrét.	TTCD	166,94	-0,54	-0,32	7732
Énergie	TTEN	227,06	-3,16	-1,37	123514
Finance	TTFS	260,29	-2,09	-0,80	27776
Aurifère	TTGD	153,63	10,27	7,16	74572
Santé	THHC	103,51	-0,90	-0,86	1123
Tech. de l'info	TTTK	45,00	-0,42	-0,92	5676
Industrie	TTIN	188,11	-5,89	-3,04	24771
Matériau	TTMT	219,05	5,13	2,40	78667
Immobilier	TTRE	272,40	-3,02	-1,10	5689
Télécoms	TTTS	131,08	-0,15	-0,11	4671
Sev. collect.	TTUT	229,65	-2,24	-0,97	6156
Métaux/minerals	TTMN	687,89	-18,87	-2,67	13359

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	40,27	-0,34	-0,84	1293
TransAlta	TA	10,91	-0,23	-2,06	1332

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	11,63	-0,22	-1,86	2183
CGI	GIB.A	41,63	-0,05	-0,12	909

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	53,21	-0,13	-0,24	1839
Bell Aliant	BA	31,66	0,00	0,00	0
Rogers	RCL.B	45,87	0,10	0,22	1219
Telus	T	43,25	-0,03	-0,07	1425

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31,33	-0,05	-0,16	56
iShares MSCI	XEM	26,14	-0,72	-2,68	10
iShares MSCI EMU	EZU	38,78	-0,07	-0,18	9741
iShares S&P 500	XSP	23,83	-0,18	-0,75	322
iShares S&P/TSX	XIC	23,20	-0,22	-0,94	263

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	725,02	-16,85	-2,27	65586
-------------	----	--------	--------	-------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	40,49	-0,01	-0,02	993
Canadian-Tire	CTC.A	128,50	0,19	0,15	211
Cogeco	CCA	64,99	0,01	0,02	134
Corus	CJR.B	21,51	-0,19	-0,88	190
Groupe TVA	TVA.B	6,84	-0,04	-0,58	2
Jean Coutu	PJC.A	27,00	0,00	0,00	238
Loblav	L	61,99	0,48	0,78	758
Magna	MG	123,06	0,76	0,62	988
Metro	MRU	90,80	1,49	1,67	602
Quebecor	QBR.B	31,20	0,20	0,65	174
Rona	RON	13,74	0,03	0,22	120
Saputo	SAP	34,32	1,17	3,53	720
Shaw	SJR.B	30,81	-0,06	-0,19	1221
Shoppers Drug Mart	SC	60,83	0,00	0,00	0
Tim Hortons	THI	94,66	-0,65	-0,68	565
Transat A.T.	TRZ.B	9,24	0,16	1,76	276
Yellow Media	Y	20,00	-0,75	-3,61	65

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

WHITECAP RESOURCES	WCP	11,38	-0,59	-4,93	7250
HB NYMEX NG BULL	HNU	10,11	-0,81	-7,42	5492
CANADIAN OIL SANDS	COS	13,80	-0,74	-5,09	5249
PACIFIC RUBIALES	PRE	10,18	-0,87	-7,87	5153
ELDORADO GOLD CORP	ELD	7,81	0,68	9,54	5148
SUNCOR ENERGY INC	SU	36,48	0,37	1,02	4998
BARRICK GOLD CORP	ABX	14,07	0,53	3,91	4621
CANADIAN NATURAL	CNQ	38,41	0,45	1,19	4438
AIR CANADA	AC	11,42	0,24	2,15	4241
TALISMAN ENERGY	TLM	5,14	-0,31	-5,69	3976

LES GAGNANTS EN %

NEW GOLD INC	NGD	5,16	0,60	13,16	1472
SILVER STANDARD	SSO	6,46	0,70	12,15	620
S&P TSX GLOBAL	HGU	5,74	0,59	11,46	1559
DETOUR GOLD CORP	DGC	9,39	0,91	10,73	2897
MAG SILVER CORP	MAG	7,99	0,75	10,36	161
BMO JUNIOR GOLD	ZJG	6,28	0,57	9,98	105
ELDORADO GOLD CORP	ELD	7,81	0,68	9,54	5148
PRIMERO MINING	P	5,15	0,44	9,34	923
PAN AMERICAN SLVR	PAA	11,50	0,90	8,49	394
iShares S&P TSX	XGD	9,59	0,74	8,36	1005

LES PERDANTS EN %

NEWALTA CORP	NAL	16,85	-1,98	-10,52	202
TRILIO ENERGY	TET	9,65	-1,03	-9,64	720
AUTOCANADA INC	ACQ	47,75	-5,07	-9,60	386
HORIZONS BETA	HGD	16,02	-1,63	-9,24	782
CREW ENERGY INC	CR	6,53	-0,64	-8,93	2120
BONTERRA ENERGY	BNE	39,73	-3,57	-8,24	232
KEYERA CORP	KEY	78,25	-6,74	-7,93	848
PACIFIC RUBIALES	PRE	10,18	-0,87	-7,87	5153
GIBSON ENERGY INC	GEI	25,13	-2,12	-7,78	1797
TAHOE RESOURCES	THO	16,43	-1,34	-7,54	739

LES GAGNANTS EN \$

FRACO-NEVADA CORP	FNV	59,15	1,94	3,39	1149
WESTON GEORGE LTD	WN	102,66	1,91	1,90	187
AGNICO EAGLE MINES	AEM	28,43	1,75	6,56	1803
GOLDCORP INC	G	24,06	1,66	7,41	3430
SILVER WHEATON	SLW	24,21	1,63	7,22	1847
METRO INC	MRU	90,80	1,49	1,67	602
WESTJET AIRLINES	WJA	33,55	1,30	4,03	959
SEVEN GENERATIONS	VII	16,57	1,20	7,81	749
SAPUTO INC	SAP	34,32	1,17	3,53	720
DIRECTCASH	DCI	17,49	1,05	6,39	138

LES PERDANTS EN \$

CANADIAN PACIFIC	CP	212,68	-7,88	-3,57	954
KEYERA CORP	KEY	78,25	-6,74	-7,93	848
AUTOCANADA INC	ACQ	47,75	-5,07	-9,60	386
CANADIAN NATIONAL	CNR	77,09	-4,14	-5,10	3290
BONTERRA ENERGY	BNE	39,73	-3,57	-8,24	232
SHAWCOR LTD	SCL	43,99	-3,11	-6,60	696
ALTAGAS LTD	ALA	39,97	-2,41	-5,69	771
SNC-LAVALIN GROUP	SNC	41,02	-2,20	-5,09	590
GIBSON ENERGY INC	GEI	25,13	-2,12	-7,78	1797
VERMILION ENERGY	VET	51,27	-2,01	-3,77	753

ÉNERGIE

Cameco	CCO	20,73	-0,53	-2,49	1555
Canadian Natural	CNQ	38,41	0,45	1,19	4438
Canadian Oil Sands	COS	13,80	-0,74	-5,09	5249
Enbridge	ENB	51,98	-0,52	-0,99	2429
EnCana	ECA	17,82	-0,20	-1,11	3554
Enerspur	ERF	14,34	-0,50	-3,37	1215
Pengrowth Energy	PGF	3,51	-0,21	-5,65	2244
Pétrolière Impériale	IMO	50,56	0,98	1,98	1675
Suncor Energy	SU	36,48	0,37	1,02	4998
Talisman Energy	TLM	5,14	-0,31	-5,69	3976
TransCanada	TRP	54,20	-0,25	-0,46	1594
Valener	VNR	16,10	-0,09	-0,56	24

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	106,10	-0,39	-0,37	1903
B. de Montréal	BMO	83,29	-0,57	-0,68	2384
B. Laurentienne	LB	50,80	-0,20	-0,39	67
B. Nationale	NA	52,32	-0,81	-1,52	1537
B. Royale	RY	82,78	-0,38	-0,46	2689
B. Scotia	BNS	69,13	-1,37	-1,94	3589
B. TD	TD	57,07	-0,55	-0,95	3337
Brookfield Asset	BAM.A	56,41	-1,08	-1,88	653
Cominar Real	CFUN	18,75	-0,11	-0,58	406
Corp. Fin. Power	PWF	35,65	-0,10	-0,28	814
Fin. Manuvie	MFC	22,62	-0,15	-0,66	3755
Fin. Sun Life	SLF	42,46	0,03	0,07	1263
Great-West Lifeco	GWG	33,18	-0,69	-2,04	593
Industrielle All.	IAG	47,60	0,19	0,40	224
Power Corporation	POW	32,60	0,17	0,52	1119
TMX	X	52,01	0,55	1,07	11

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC.B	9,30	0,00	0,00	0
Bombardier	BBD.B	4,39	0,03	0,69	8049
CAE	CAE	15,02	-0,12	-0,79	519
Canadien Pacifique	CP	212,68	-7,88	-3,57	954
Chemin de fer CN	CNR	77,09	-4,14	-5,10	3290
SNC-Lavalin	SNC	41,02	-2,20	-5,09	590
Transcontinental	TCLA	14,79	-0,56	-3,65	213
TransForce	TFI	29,10	-0,69	-2,32	377

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrim	AGU	108,89	-1,49	-1,35	297
Barrick Gold	ABX	14,07	0,53	3,91	4621
Goldcorp	G	24,06	1,66	7,41	3430
Kinross Gold	K	3,46	0,29	9,15	3887
Mines Agnico-Eagle	AEM	28,43	1,75	6,56	1803
Potash	POT	38,79	-0,52	-1,32	1736
Teck Resources	TCK.B	17,20	-0,44	-2,49	3513

Consultez toutes les cotes boursières sur www.decisionplus.com

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
IQ30	2166,24	-14,42	-0,66
IQ120	2153,95	-13,78	-0,64

PME

SUITE DE LA PAGE B 1

main-d'œuvre dans des postes peu qualifiés, note la vice-présidente et porte-parole nationale de la FCEI, Martine Hébert. Pour venir vivre au Canada, on ne devrait pas nécessairement avoir besoin d'un doctorat dans ses valises.

Réforme décriée

La proposition de la FCEI constitue une réponse à la réforme du PTET annoncée cet été par le gouvernement fédéral. L'usage démesuré de travailleurs étrangers temporaires rapporté en Colombie-Britannique, en Ontario et dans les Maritimes a d'abord incité Ottawa à imposer un moratoire dans le secteur de la restauration en avril dernier. Puis en juin, le gouvernement a décidé de limiter l'accès au programme, disant vouloir s'assurer que les emplois vacants soient dans un premier temps offerts aux Canadiens. Il a du même coup mis fin au moratoire.

La nouvelle mouture du programme exclut les postes des secteurs de l'hébergement, de l'alimentation et du commerce de détail qui sont offerts dans les régions où le taux de chômage est supé-

rieur à 6%. Les frais occasionnés par chaque demande de poste passent de 275 \$ à 1000 \$ et le nombre de travailleurs étrangers temporaires sera limité à 10% des effectifs dans les entreprises comptant plus de 10 employés peu rémunérés. Cette limite s'appliquera de manière progressive au cours des deux prochaines années.

Le gouvernement a par ailleurs promis qu'un « service de jumelage emploi-travailleur amélioré » permettra aux Canadiens trouver les postes qui correspondent à leurs compétences et leur expérience grâce à un guichet unique.

Dans son rapport, la FCEI reconnaît que de nombreux employeurs ont eu recours au PTET pour combler leurs besoins en main-d'œuvre permanente, et non temporaire, mais juge que les changements apportés au programme sont « malavisés ».

Elle fait notamment valoir que moins de 15% des entrepreneurs qu'elle a sondés ont fait appel au programme, et que plus du tiers des entreprises concernées n'embauchent qu'un ou deux travailleurs étrangers temporaires. « Seule une faible proportion de PME a recours au PTET, et celles qui le font en ont un besoin légitime », insiste la fédération.

Pénurie ou pas ?

Le débat entourant l'usage de travailleurs étrangers temporaires est étroitement lié à celui qui concerne la présumée pénurie de main-d'œuvre du Canada. La FCEI évalue qu'au troisième trimestre de 2014, plus de 320 000 postes étaient vacants au pays dans le secteur privé. « Il y a donc bel et bien un problème, et il frappe de plein fouet les propriétaires de PME », insiste-t-elle.

En mars dernier, le directeur parlementaire du budget, Jean-Denis Fréchette, a toutefois mis en doute l'existence d'un problème croissant de pénurie de main-d'œuvre et d'inadéquation des compétences des travailleurs par rapport aux besoins des employeurs. Il a néanmoins admis que des exceptions étaient possibles dans certains secteurs industriels et certaines régions, comme la Saskatchewan.

Les plus récentes projections du marché du travail dévoilées en juillet par Emploi Québec ont offert une lecture semblable. « On ne saurait prédire des pénuries de main-d'œuvre, mais des situations de rareté relatives pourront se manifester pour certaines professions », ont alors souligné les économistes du gouvernement qui ont analysé la période 2013-2022.

Le Devoir

SNC finalise la vente d'AltaLink

SNC-Lavalin a annoncé lundi la clôture financière de la vente de la totalité de sa participation dans AltaLink, la

plus grande société réglementée de transport d'électricité en Alberta, à Berkshire Hathaway Energy. Cette annonce fait suite à l'obtention des approbations réglementaires de l'Alberta Utilities Commission et des

approb

ÉCONOMIE

Le géant américain Intel achète la montréalaise PasswordBox

JULIEN ARSENAULT

Le géant américain Intel, qui souhaite se renforcer dans le secteur de la sécurité, a annoncé lundi avoir mis la main sur le gestionnaire montréalais de mots de passe en ligne PasswordBox pour un montant qui n'a pas été dévoilé.

En vertu de la transaction, les 48 employés de l'entreprise en démarrage seront intégrés à l'organisation Safe Identity du Groupe Intel Security, qui comprend notamment le fournisseur de solutions de protection antivirus McAfee.

Intel prévoit également investir à long terme dans le développement de ses activités montréalaises, mais la société californienne n'a toutefois pas fourni de détails sur ses intentions futures.

«*Tout le monde peut éprouver une lassitude engendrée par de nombreux mots de passe, a affirmé le premier vice-président et directeur général du Groupe Intel Security, Chris Young. PasswordBox a déjà aidé des millions de consommateurs.*» Offerte sur les plateformes iOS, Android et PC, l'application conçue par PasswordBox — qui a été primée dans le passé — a été téléchargée plus de 14 millions de fois au cours de la dernière année. Elle permet notamment aux utilisateurs d'accéder instantanément à des sites Web ainsi qu'à des applications sans avoir à saisir ou retenir leurs mots de passe.

En janvier dernier, le logiciel de l'entreprise en démarrage montréalaise fondée en 2012 avait raflé le prix de la « meilleure application mobile » lors du Consumer Electronics Show de Las Vegas. «*PasswordBox a passé les deux dernières années à mettre au point un produit que les gens adorent, auquel ils font confiance et qu'ils utilisent chaque jour*», a estimé son chef de la direction et cofondateur, Daniel Robichaud.

L'entreprise en démarrage, qui avait complété un financement d'environ 6 millions l'an dernier, a suscité beaucoup d'intérêt auprès des investisseurs, attirant entre autres Omers Ventures et Real Ventures.

Intel estime que cette acquisition lui permettra de renforcer ses activités dans le domaine de la sécurité, un dossier qui se retrouve de plus en plus au cœur des préoccupations des entreprises et des consommateurs.

Au cours de la dernière année, le géant du commerce de détail Target a entre autres été ciblé par une faille de sécurité qui aurait impliqué 40 millions de comptes de cartes de crédit et de débit et les renseignements personnels de 70 millions de consommateurs. Le détaillant Home Depot s'est également retrouvé dans une situation similaire.

Selon une étude réalisée en 2013 par la firme Deloitte, plus de 90% des mots de passe créés sont vulnérables au piratage. De plus, les 10 000 mots de passe les plus courants pourraient donner accès à près de 98% de l'ensemble des comptes.

La Presse canadienne

Saputo pourrait faire une autre acquisition en Australie

Saputo pourrait augmenter sa présence en Australie en achetant une petite entreprise indépendante de transformation du lait, près d'un an après avoir mis la main sur Warrnambool Cheese & Butter, estime un analyste de l'industrie.

Selon l'analyste Vishal Shreedhar, de la Financière Banque Nationale, le producteur fromager montréalais pourrait une fois de plus devoir affronter la concurrence de Murray Goulburn et Bega Cheese avant de pouvoir acquérir United Dairy Power (UDP).

UDP a été vendue en février pour 70 millions \$AUS, mais sa société mère est maintenant mise sous séquestre. United Dairy Power transforme environ 200 millions de litres de lait chaque année, ce qui représente environ 20% de la capacité de Warrnambool.

M. Shreedhar calcule dans son rapport qu'en achetant UDP, Saputo pourrait faire passer sa capacité annuelle de transformation du lait à environ 1,2 milliard de litres, soit environ 13% de la capacité en Australie. Saputo a déjà indiqué qu'une augmentation de sa présence en Australie et en Nouvelle-Zélande faisait partie de ses principales priorités pour pouvoir répondre à la demande croissante en Asie.

La Chine et l'Australie ont récemment ratifié un accord de libre-échange qui éliminera les tarifs sur les exportations australiennes de produits laitiers d'ici quatre ans.

Saputo n'a pas répondu aux demandes de commentaires à ce sujet.

La Presse canadienne



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Rêver d'atteindre la retraite sans hypothèque sur sa propriété est de moins en moins réaliste.

Libéré du travail, mais pas des dettes

Un propriétaire sur cinq prévoit utiliser la valeur de sa maison à la retraite

GÉRARD BÉRUBÉ

L'objectif d'atteindre la retraite sans hypothèque tient difficilement. Ils sont toujours plus nombreux à quitter leur vie professionnelle endettés. La valeur de la propriété devra être mise à contribution.

Environ un propriétaire sur cinq prévoit utiliser la valeur de sa propriété pour compléter son revenu de retraite, conclut un sondage de la Banque Manuvie du Canada. «*Les Canadiens parviennent difficilement à réduire leur endettement tandis qu'ils se préparent à la retraite*», a souligné l'institution.

Le sondage a été réalisé auprès de 2373 répondants en septembre dernier. «*Près d'un propriétaire de résidence sur cinq considère que la valeur de sa propriété doit être prise en compte dans son revenu de retraite. De plus, 10% des répondants prévoient demeurer dans leur maison et emprunter en donnant cette dernière en garantie, alors que 8% d'entre eux envisagent de vendre leur maison et d'en acheter une plus petite, puis d'utiliser l'excédent de la vente comme revenu de retraite.*» Pour la Banque, il faut y voir un signe de la difficulté à concilier épargne-retraite et remboursement des dettes.

Surtout, 81% des répondants souhaitent atteindre l'objectif de rembourser leurs dettes avant la retraite. Dans la réalité, à peine la moitié d'entre eux croient un tel objectif réaliste. «*Ce sont les répondants âgés de 50 à 59 ans qui ont indiqué le taux de confiance le plus faible à*

cet égard, suivis de près par ceux âgés de 40 à 49 ans», ajoute l'institution.

Et ils sont nombreux à estimer devoir continuer de travailler à plein temps ou à temps partiel jusqu'à ce qu'ils aient remboursé leurs dettes. «*Des 46% qui prévoient prendre leur retraite au moment prévu même s'ils sont encore endettés, 26% ont indiqué qu'ils réduiraient leur niveau de vie jusqu'à ce qu'ils aient fini de rembourser leurs dettes et 10% ont indiqué que leurs dettes n'auraient aucune incidence sur leur niveau de vie.*»

Mouvement de retour

En début d'année, les conclusions d'un sondage en ligne mené cette fois par ING Direct faisaient ressortir un retour important des retraités sur le marché du travail. Ainsi, 31% des répondants retraités soulignaient être revenus sur le marché du travail. Ils admettaient avoir sous-estimé le coût de la vie une fois la retraite venue et avoir besoin d'un salaire pour boucler leur budget.

En dépit de l'imprécision découlant des sondages en ligne, la dichotomie entre les attentes et la réalité est récurrente. Un autre sondage, mené en août 2013 dernier, mais demeurant d'actualité, est venu illustrer cet écart de perception et a proposé un ordre de grandeur en ce qui a trait à l'ampleur du déséquilibre. Selon les résultats publiés alors par l'Institut Info-Patrimoine BMO, les baby-boomers ont, en moyenne, un manque à gagner de plus de

400 000\$ par rapport à leur objectif d'épargne-retraite individuel. Pour combler l'écart, on pouvait y lire que 71% des répondants s'attendaient à occuper un emploi à temps partiel après leur retraite officielle. Ou encore que «*44% vendront des articles de collection, des antiquités ou d'autres possessions qu'ils n'utilisent plus, 32% s'attendent à vendre leur maison, tandis que 19% en loueront une partie comme source de revenu supplémentaire.*»

Quant à l'endettement toujours plus grandissant, les dettes continuent à s'accumuler plus rapidement dans le segment des 65 ans et plus. Selon les données de l'agence Equifax, depuis la crise de 2008, l'endettement dans ce groupe augmente au rythme annuel moyen frôlant les 9%. À l'opposé, le groupe des 26-45 présente le taux d'augmentation de la dette le plus faible.

Et Equifax de conclure que «*les années dorées que les retraités prévoyaient ne se sont pas concrétisées [...] Avec des revenus réduits, souvent associés à des dépenses accrues, ces personnes accumulent plus de dettes pour hausser leurs revenus par le truchement du crédit afin de pouvoir continuer de jouir du style de vie pré-retraite qu'ils ne pourront peut-être plus se permettre.*» S'y greffe une autre réalité. Cette tendance vient aussi traduire une accumulation de dettes par les 65 ans et plus «*afin d'aider leurs propres enfants adultes ou leurs propres parents qui ont des problèmes financiers.*»

Le Devoir

Québec injecte 150 millions dans l'innovation

Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, Jacques Daoust, a confirmé lundi la mise en œuvre du programme Créativité Québec. Il repose sur une enveloppe de 150 millions répartie sur trois ans, administrée par Investissement Québec. Le programme vise à appuyer les entreprises dans la réalisation de leurs projets d'innovation.

«*Créativité Québec est l'un des moyens auxquels notre gouvernement donne priorité pour créer une véritable culture de l'innovation et accroître la prospérité du Québec. Grâce à ce programme, nous en-*

tendons agir davantage en tant que partenaires de projets novateurs qui dynamisent et diversifient notre économie», a déclaré Jacques Daoust.

Cette mesure avait été annoncée lors du dépôt du budget 2014-2015. Le programme a pour but d'offrir aux entreprises dites innovantes du financement pour les soutenir dans leurs projets d'acquisition de nouvelles technologies et de développement ou d'amélioration de leurs produits et procédés. Créativité Québec appuiera la réalisation de projets dont les coûts sont de 500 000\$ ou plus. Le montant maximal

de l'intervention financière gouvernementale est de 5 millions.

Créativité Québec remplace le Programme d'appui à l'innovation «*et témoigne de la volonté du gouvernement du Québec de prévoir un cran d'arrêt aux dépenses. Ce mécanisme implique que toute nouvelle initiative doit être financée par des économies équivalentes provenant, par exemple, de l'élimination de programmes existants*», a souligné Jacques Daoust.

Le Devoir

FORESTERIE

Baie-Comeau se mobilise pour sauver des emplois

Baie-Comeau — Quelque 300 personnes, dont plus de la moitié sont des employés de Produits forestiers Résolu, ont manifesté lundi midi à Baie-Comeau, à l'appel des élus de la Côte-Nord.

L'économie de la région est menacée par la fermeture de deux des trois machines à papier en décembre à la papetière, faute de pouvoir obtenir un approvisionnement suffisant en copeaux de bois. L'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sévit dans le parterre de coupe de Résolu et rendra bientôt les arbres dévorés inutilisables pour les scieries de la région. Ces dernières fournissent en plus la pape-

tière pour la fabrication de papier journal.

Les industriels de la Côte-Nord négocient depuis des semaines avec Québec afin de récupérer ce bois et pour que le gouvernement compense les coûts supplémentaires en raison de la configuration accidentée des parterres de récolte.

Seule une entente sur ces demandes permettrait de faire redémarrer la machine numéro un de la papetière Résolu, qui s'est arrêtée pour une durée indéterminée dimanche soir, entraînant 26 personnes au chômage. Il est prévu que la machine numéro trois fera de même le 12 décembre, ce qui enverrait 60 autres personnes à

la recherche d'un emploi et ne laisserait qu'une seule machine en production.

Selon le directeur adjoint du syndicat Unifor, Renaud Gagné, cette situation crée de l'incertitude et rend précaire la survie même de l'usine. Des triangles verts, symbolisant la mobilisation régionale, et des dépliants ont été distribués aux automobilistes pendant la manifestation.

Plus de 80 commerçants ont même fermé leurs portes durant l'heure du dîner en guise d'appui aux travailleurs de Résolu.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

PRÊTS ENTRE PARTICULIERS

LendingClub veut lever 800 millions à son entrée en Bourse



BRIAN ACH AGENCE FRANCE-PRESSE
Renaud Laplanche, fondateur de LendingClub

New York — La *start-up* de prêts entre particuliers LendingClub Corporation, qui compte l'ancien secrétaire américain au Trésor Lawrence Summers dans son conseil d'administration, veut lever près de 800 millions lors de son entrée à Wall Street.

Fondée et dirigée par le Français Renaud Laplanche, 44 ans, LendingClub prévoit de faire son entrée à Wall Street la semaine prochaine sur le New York Stock Exchange (NYSE) sous le symbole « LC », selon des documents boursiers consultés lundi. Pour ses premiers pas boursiers, le groupe de prêts entre particuliers ou « peer-to-peer lending » veut céder un maximum de 66,35 millions d'actions au prix unitaire compris entre 10 et 12 \$US. Cette opération va lui permettre de lever entre 663 millions et 796,26 millions, ce qui valorisera l'entreprise à près de 4 milliards de dollars.

Le prêteur alternatif, qui est basé à San Francisco, bénéficie des soutiens de grands noms de Wall Street. Outre M. Summers, son conseil

d'administration compte aussi John Mack, l'ancien patron de la banque d'affaires Morgan Stanley. Le géant de l'Internet Google détient une participation dans le capital du groupe, ainsi que les fonds BlackRock et T. Rowe Price.

Durcissement des conditions

Le succès de la *start-up* s'explique par un contexte de fortes liquidités sur les marchés et le durcissement des conditions de prêts par les banques classiques confrontées à une régulation plus stricte en matière de fonds propres.

LendingClub a généré plus de 4 milliards de dollars de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sur les neuf premiers mois de l'année, contre 1,4 milliard sur la même période un an plus tôt. Les emprunteurs peuvent contracter des prêts allant de 35 000 à 100 000 \$US. Son taux annuel moyen est d'environ 6,78% contre une moyenne nationale de 9,06%, selon la presse américaine.

Son chiffre d'affaires de janvier à fin septem-

bre s'élève à 143 millions sur la période, soit plus du double comparé à un an plus tôt (64,5 millions).

Comme sa concurrente Prosper Marketplace, la *start-up* met en relation directe des prêteurs et des emprunteurs. Les emprunteurs à la recherche de financement soumettent leur projet d'investissement et les prêteurs font leur choix parmi les projets présentés. Ces derniers ont à leur disposition des informations pour évaluer le risque du projet: outre la présentation du projet lui-même, l'historique d'emprunt et de remboursement de l'emprunteur.

LendingClub se rémunère en prélevant entre 1,11 et 5% de la somme prêtée en fonction de la capacité de remboursement de l'emprunteur, selon son site Internet. Elle impose aussi des frais aux prêteurs auxquels elle promet un retour sur investissement de 4,74 à 7,56%, selon les documents boursiers.

Agence France-Presse

ZONE EURO

SUIITE DE LA PAGE B 1

des classes moyennes émergentes. Avec le resserrement des débouchés, les pays avancés sont ainsi entrés en lutte pour gagner des parts de marché, et repousser chez le voisin le spectre de la déflation.

Stratégies néomercantilistes

À ce jeu de surenchère, deux pays ont semblé marquer des points décisifs: les États-Unis et l'Allemagne. Mais en surmontant l'adversité, ils se sont érigés comme modèles de règlement de la crise: par mimétisme, chaque région du monde a cédé aux stratégies néomercantilistes, renforçant le déficit initial de demande mondiale.

Or, l'extension du déséquilibre entre l'offre et la demande se referme maintenant sur ces deux pays comme un piège. L'impasse du modèle germanique par épuisement des débouchés est structurelle: médiocrité de la consommation intérieure et de l'investissement, affaiblissement de la demande de la zone euro, érosion de la croissance des pays dits émergents qui avaient fait les beaux jours du miracle allemand. Aveuglée par son objectif de déficit budgétaire zéro pour complaire à un électoral vieillissant, encore enivrée par les succès récents d'une politique économique et industrielle triomphante, elle risque de faire basculer l'Europe entière dans une déflation longue, en continuant d'imposer une politique combinant austérité intérieure et excédents extérieurs.

Les États-Unis font désormais cavalier seul. Mais l'économie américaine est-elle encore en mesure de prendre en remorque l'économie mondiale, et plus spécifiquement, la croissance européenne? Les déclarations finales du dernier G20 à Brisbane (Australie) ne doivent pas faire illusion sur la probabi-

lité d'une relance internationale. Dans ce monde multipolaire, aucun pour reprendre les thèmes de l'économiste américain Charles Kindleberger (1910-2003), n'a été jusqu'ici en mesure d'imposer une règle du jeu concertée pour réduire les effets néfastes des surenchères individualistes et stabiliser l'économie mondiale.

Et pourtant, il semble bien que, comme maintes fois dans l'histoire, après avoir assuré leur propre sauvetage, les États-Unis soient en train de redonner ce rôle. Un bricolage coopératif semble en effet se dessiner depuis la conférence des banquiers centraux à Jackson Hole (21 au 23 août 2014). La Banque centrale européenne (BCE) et la Réserve fédérale américaine (Fed) paraissent engagées dans une stratégie concertée de dépréciation de l'euro; dans le même temps, la Banque du Japon a provoqué une nouvelle glissade du yen. Si Janet Yellen, la présidente de la Fed, laisse ainsi filer le dollar à la hausse, c'est d'abord parce qu'elle accorde un certain crédit à la solidité des moteurs de croissance américains, mais aussi parce qu'il est de l'intérêt de Washington d'éviter que la zone euro, soit le quart de l'économie mondiale, ne sombre en déflation. C'est aussi le moment qu'ont choisi les États-Unis pour déverser leur pétrole sur les marchés mondiaux, déclenchant un véritable contrechoc pétrolier qui arrive à point nommé pour les entreprises européennes dont les marges sont laminées par la déflation rampante.

Lutte contre la déflation

Simultanément, le président de la BCE, Mario Draghi, qui proclamait vouloir sauver l'euro, semble être enfin entendu lorsqu'il appelle les gouvernements européens à venir

appuyer sa lutte contre la déflation. Le plan d'investissement Juncker, mais surtout le jeu de poker menteur qui sous-tend le processus de validation des budgets européens montrent que la Commission, derrière une intransigeance de façade et en dépit d'après débats internes, n'est plus dans la dénégation du risque. À défaut d'infléchir l'orthodoxie allemande, elle ne contrariera qu'à la marge la neutralité budgétaire de la France et de l'Italie, conditionnant son quitus à quelques réformes structurelles.

Au final, à travers la dépréciation consentie de l'euro, la chute organisée des prix du pétrole et le relâchement implicite de la discipline budgétaire, les conditions qui ont permis par le passé à l'économie européenne de se raccrocher à la locomotive américaine sont proches d'être réunies. Seule l'Allemagne répuge encore à assumer les obligations liées à sa puissance et à jouer la partition du « leader européen bienveillant ». Mais elle devra prendre tôt ou tard conscience de l'essoufflement de son modèle.

Il sera alors peut-être possible de reprendre le chemin de la coopération. Soixante-dix ans après les accords de Bretton Woods qui, en juillet 1944, ont jeté les bases de la coopération économique et monétaire des trente ans qui suivraient, la remise en marche de l'économie européenne pourrait à nouveau passer par la mansuétude bien calculée des États-Unis.

Le Monde

Laurent Faibis et Olivier Passet sont respectivement président et directeur des synthèses du cabinet d'études Xerfi.



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Un prix du brut qui serait compris entre 70 et 75 \$ refléterait sans doute un équilibre entre l'offre et la demande.

PÉTROLE

SUIITE DE LA PAGE B 1

également en fonction de l'état de l'industrie du raffinage et du cours de l'essence en Bourse.

Demandez maintenant à Murray Edwards, un des principaux entrepreneurs du pétrole dans l'Ouest canadien. Président du conseil de Canadian Natural Resources, M. Edwards a récemment laissé tomber ce le baril du brut se dirige tout droit vers un prix de 35\$.

« Chaque jour, le marché peut aller beaucoup plus loin que ce que vaut vraiment la matière », a dit M. Edwards, comme cité par le *Financial Post*, lors d'un point de presse en marge d'un colloque à Lac Louise. « Les prix pourraient descendre à 30\$, 40\$. C'est descendu à 35\$ en 2008, pour une très courte période de temps. »

Canadian Natural Resources se définit comme un des plus gros producteurs de pétrole conventionnel de l'Ouest canadien. Quand les prix chutent, a dit M. Edwards, dont la richesse personnelle est estimée par Forbes à 1,9 milliard, l'industrie pétrolière réduit ses dépenses et met des projets sur la glace.

Mais si le cours du brut piquait du nez de cette façon, il remonterait relativement vite, selon M. Edwards. « La fourchette de 70\$ à 75\$ est probablement la meilleure pour qu'il y ait un équilibre entre la demande et l'offre. »

La donne a changé très vite. En mars 2014, le gouvernement de l'Alberta rappelait dans ses documents budgétaires que le cours du WTI devrait, selon les prévisions, osciller autour de 95\$ le baril jusqu'en 2016-2017. L'an dernier, la province a récolté des redevances d'environ 7 milliards sur ses ressources non renouvelables.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLAGE MONKLAND - NDG.
Cottage jumelé impeccable. Gr. jardin. Toiture 2014. Sous-sol agrandi. Vente rapide 514-484-4188

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

VILLE MONT-ROYAL - 3 1/2
Disponible immédiatement.
Superbes logements rénovés, chauffés, spacieux, bois franc, chauffés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visiter.
(514) 738-5281

164
CONDOMINIUMS À LOUER

Près hôpital Notre-Dame, condo style loft, bien équipé, garage. LIBRE FÉVRIER 2015. 1 400 \$.
jeanpierrefontainevedrine@videotron.ca

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonneville.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819 658-1218

303
ANTIQUITÉS

VENTE AUX ENCHÈRES
ŒUVRES D'ART
Jeudi 11 décembre 2014, 19 h
Lapointe & Champagne
1950 Sainte-Catherine est
Montréal 1 800 846-2737
lapointechampagne.com

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 750 \$ Approbation 1h.
Sans enquête de crédit.
1-855-507-4832

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541
poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

599 MESSAGES

599 MESSAGES

CHARME & PRESTIGE

Promotion des fêtes
du 1 novembre au 27 décembre

NOUVEAUX CLIENTS
2 pour 1
145 \$
Format double
(2 1/2" X 5 3/8")

Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner
1.866.627.8653

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Opération Enfant Soleil

Pour prendre soin de la vie
operationenfantsoleil.ca 1 877 683 2325

LE MONDE

Les menaces sur Facebook sont-elles de vraies menaces?

La Cour suprême des États-Unis semble prête à limiter la liberté d'expression

CHANTAL VALERY
à Washington

La Cour suprême des États-Unis est apparue prête lundi à porter un coup de canif à la sacro-sainte liberté d'expression, quand il s'agit de menaces de mort proférées sur Facebook à la manière d'une chanson de rap.

À la manière d'Eminem et d'autres rappeurs renommés, Anthony Elonis s'était mis à poster des menaces de mort sur son compte Facebook quand sa femme l'a quitté après sept ans de mariage.

« Il y a une manière de t'aimer mais des milliers de te tuer. Je n'aurai pas de repos, tant que ton corps ne sera pas en morceaux, baignant dans le sang, de ses plaies agonisant. Dépêche-toi, crève, salope! », écrivait-il notamment sur le réseau social.

Mais Anthony Elonis prétend que ses messages n'avaient qu'une vertu « thérapeutique » après la rupture conjugale et qu'il n'avait jamais eu la moindre « intention » de tuer, au même titre que les chanteurs de rap aux textes souvent violents.

À l'audience, la majorité de la Cour suprême n'a pas semblé le croire.

Cette affaire « apparaît comme une marche à suivre pour menacer son époux », a résumé le juge Samuel Alito: il suffit d'écrire des propos violents, de « les mettre en rimes, de prétendre que vous êtes un artiste et vous êtes exempté de toute poursuite judiciaire ».

Pendant une heure de débats, la haute Cour s'est d'abord demandée si les textes de M. Elonis constituaient une « vraie menace »



Paulette Sullivan Moore défend les droits des victimes de violence conjugale.

passible de poursuites judiciaires.

Les neuf juges de la haute Cour, dont aucun ne semble avoir de compte Facebook, doivent dire s'il est possible de tout écrire sur les forums,

chats et autres publications en ligne, ou si le Premier Amendement de la Constitution américaine qui protège la liberté d'expression ne s'applique pas à tout prix.

Dans cette affaire susceptible d'avoir des répercussions sur les violences et harcèlements sur Internet, le gouvernement Obama, soutenu par des associations contre les violences domestiques, argue que la loi définit « les vraies me-

naces, comme des déclarations qu'une personne raisonnable peut interpréter comme l'expression sérieuse d'une intention de nuire ».

Pour le juge Stephen Breyer, il suffit de « savoir que vous postez une vraie menace » sur Inter-

« Il y a une manière de t'aimer mais des milliers de te tuer »

net, et c'était le cas.

« On a affaire à un langage très virulent, a fustigé le président de la Cour suprême John Roberts, estimant qu'un jury pouvait être considéré comme « une personne raisonnable » digne de confiance pour définir « une vraie menace ». L'ex-femme d'Anthony Elonis « avait peur, est-ce que cela ne suffit pas pour prouver son in-

tentention? ».

Visiblement soucieux des conséquences pour la liberté d'expression que pourrait avoir une décision défavorable au mari, le juge Roberts s'est cependant interrogé sur l'effet que cela pourrait avoir sur « un adolescent raisonnable sur Internet » ou encore sur la créativité de rappeurs comme Eminem.

Liberté de création

Lorsqu'il demandait si le chanteur devait « être poursuivi », l'avocat de l'administration Obama, Michael Dreeben, a rétorqué que l'interprétation du gouvernement n'affectait pas « la liberté de création dans le rap ».

La juge Elena Kagan a suggéré que la Cour suprême fixe une sorte de « zone tampon » pour l'application du premier amendement, « car nous ne voulons pas réfréner les comportements innocents ».

La plupart de ses messages virulents de M. Elonis s'adressaient à son ex-femme mais d'autres visaient explicitement une policière du FBI venue l'interroger, les installations du parc d'attractions qu'il avait licencié, ou encore les écoles primaires du quartier qu'il menaçait de « la fusillade la plus haineuse jamais imaginée ».

Un juge de première instance, confirmé en appel, l'avait condamné à trois ans et demi de prison et trois ans de liberté surveillée. Un jury populaire avait considéré que ses textes constituaient « une vraie menace ».

La décision de la haute Cour sera rendue vraisemblablement en juin.

Agence France-Presse

Obama veut des caméras lors des interventions policières

Washington — Le président Barack Obama va proposer de débloquer des fonds pour développer l'utilisation par les policiers de caméras embarquées lorsqu'ils sont en intervention, a indiqué lundi un responsable américain sous couvert d'anonymat.

Après les première émeutes qui ont suivi la mort de Michael Brown, jeune homme noir tué par un policier blanc le 9 août à Ferguson (Missouri) dans des circonstances controversées, de nombreuses voix s'étaient élevées pour réclamer que toutes les polices du pays soient équipées de ces mini-caméras qui peuvent être accrochés au col ou à la chemise de l'uniforme, ou encore sur des lunettes.

L'avocat de Michael Brown, Ben Crump, s'était en particulier prononcé en faveur de leur utilisation. « Nous ne pouvons pas avoir une autre jeune vie emportée dans des circonstances troubles », avait-il plaidé.

M. Obama va proposer un plan d'investissement de 263 millions de dollars sur trois ans pour l'équipement et la formation des forces de l'ordre. Ce montant comportera un programme de 75 millions de dollars permettant de co-financer, en partenariat avec les autorités locales, jusqu'à 50 000 caméras embarquées.

Ces mini-caméras sont déjà utilisées par la police dans certaines villes des États-Unis, comme à Laurel, dans le Maryland (est). Elles sont à l'essai à New York et à Washington.

Le président américain devait recevoir lundi après-midi à la Maison Blanche des jeunes militants des droits civiques pour aborder en particulier la question de la défiance entre forces de l'ordre et certaines communautés.

Il devait également s'entrete-

Agence France-Presse

Patrons français dans la rue

Paris — Peu habitués à battre le pavé en brandissant des pancartes, plusieurs milliers de patrons français ont manifesté lundi pour dénoncer une politique qui, selon eux, a « bridé » l'économie. Sifflets, pétards et mégaphones: les patrons, qui ont défilé à Paris en direction du ministère de l'Économie, s'étaient dotés de tout l'attirail du manifestant aguerri pour leur premier cortège dans la capitale depuis quinze ans. Selon la CGME, l'une des trois grandes organisations patronales, 6000 chefs d'entreprise ont manifesté à Paris et 4000 à Toulouse. Selon la police, ils étaient 2200 dans la capitale et plus de 2000 à Toulouse. « PME cadenasées, libérez nos entreprises! », mais aussi « On ne s'est pas fait comprendre, on va se faire entendre », scandaient les haut-parleurs.

Agence France-Presse

Le Nigeria de nouveau frappé

Maiduguri — Deux capitales d'États du nord-est du Nigeria ont été frappées lundi par de nouvelles attaques attribuées au groupe islamiste Boko Haram, un double attentat-kamikaze mené par deux femmes à Maiduguri et un assaut en règle contre les forces de sécurité à Damaturu. Ces attaques, dont les bilans ne sont pas encore connus, surviennent après le carnage à la grande mosquée de Kano vendredi, où un double attentat-suicide suivi d'une fusillade ont fait au moins 120 morts dans la principale ville du nord du Nigeria. Les attaques quasi quotidiennes de Boko Haram font monter la tension au Nigeria à l'approche des élections de février 2015, ainsi que dans les pays voisins, Cameroun et Niger, qui ont également subi des assauts.

Agence France-Presse

Sit-ins «intolérables»

Hong-Kong — Le chef du gouvernement local de Hong-Kong a affirmé lundi que la poursuite des manifestations du mouvement prodémocratie était devenue « intolérable », alors qu'un brusque accès de fièvre a saisi l'ex-colonie britannique après plus de deux mois de manifestations. La police du territoire passé sous tutelle chinoise a repoussé par la force les militants prodémocratie qui tentaient dans la nuit d'encercler le siège du pouvoir, provoquant des heurts parmi les plus sérieux depuis le 28 septembre. Le chef de l'exécutif Leung Chun-ying a laissé entendre que de nouvelles opérations policières pourraient avoir lieu rapidement. « J'ai déjà souligné que le mouvement prodémocratie Occupy Central était non seulement illégal mais aussi voué à l'échec », a-t-il lancé devant la presse.

Agence France-Presse

Le PAM suspend son aide

Rome — Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé lundi la suspension, faute de moyens financiers, de son programme de bons d'achat alimentaires dont bénéficiaient 1,7 million de réfugiés syriens, jugeant que les conséquences de cet arrêt seront « catastrophiques ». L'agence spécialisée de l'ONU a annoncé avoir été « contrainte » de suspendre ce programme qui permettait aux réfugiés syriens en Jordanie, au Liban, en Turquie, en Irak et en Égypte d'acheter de la nourriture dans les magasins locaux grâce à ces bons. « Pour les réfugiés qui doivent déjà lutter pour survivre à un dur hiver, les conséquences de l'arrêt de l'assistance seront catastrophiques », estime le PAM.

Agence France-Presse

Protéger les défenseurs du droit à la terre

CLAUDE LÉVESQUE

Les défenseurs du droit à la terre qui s'opposent à de grands projets économiques ou commerciaux sont souvent victimes de violence ou de harcèlement judiciaire dans les pays en développement, particulièrement s'ils œuvrent dans des régions éloignées, loin des médias.

C'est ce que dénonce la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) dans un rapport rendu public mardi, intitulé *Nous n'avons pas peur*.

« Menaces, harcèlement, arrestations arbitraires, agressions, assassinats »: voilà ce que risquent de nombreux défenseurs du droit à la terre, selon l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme de la Fédération. Les chercheurs ont recensé 112 agressions et menaces d'agressions physiques, entre 2011 et 2014, dont 43 assassinats.

L'Asie et l'Amérique latine sont les deux continents les plus touchés par ces dénis de droits fondamentaux, selon l'organisation basée à Paris. La FIDH pointe en particulier, pour les violences, le Mexique, les Philippines, le Honduras, la Thaïlande, la Colombie et l'Afrique du Sud.

Le Canada se voit reprocher d'espionner les activistes autochtones et de considérer les groupes d'écologistes comme des ennemis du progrès.

Ce sont, la plupart du temps, les populations rurales qui sont affectées par les transactions foncières douteuses. « Elles doivent se mobiliser pour réclamer que leur droit à l'alimentation, à l'eau et à un niveau de vie décent soit respecté », peut-on lire dans le rapport.

Aucun instrument international ne fait spécifiquement allusion au droit à la terre, sauf pour les peuples autochtones, mais plusieurs des droits politiques, civiques, économiques, sociaux et culturels en dépendent logiquement, estiment les auteurs du rapport. « Pour les peuples autochtones, ces situations sont dramatiques, car ils

ont des liens personnels et culturels particulièrement forts avec leurs terres ancestrales », précise-t-on.

Les auteurs rappellent qu'environ la moitié de la population mondiale vit dans des zones rurales et que, par conséquent, son bien-être dépend directement de la terre grâce à l'agriculture, l'élevage, la chasse, la cueillette et la pêche.

Quand les revendications ne sont pas écoutées, les manifestations commencent et c'est généralement à ce stade que les choses se gâtent.

Au Mexique, un chef autochtone a été assassiné après avoir organisé des manifestations contre un parc d'éoliennes.

Dans d'autres cas, les activistes attaqués s'opposaient à des projets agro-industriels, miniers ou pétroliers la plupart du temps.

« Aujourd'hui, tout se vend et tout s'achète. Les forêts, les montagnes, les rivières. Ces transactions foncières ont des conséquences terribles sur la terre. Mais l'être humain est souvent la première victime! », constate la FIDH.

Cette dernière mentionne que 12 334 défenseurs du droit à la terre ont subi du harcèlement judiciaire depuis 2011.

L'organisation précise que « de nombreux blogueurs » ont été poursuivis pour « propagande contre la République socialiste du Vietnam » parce qu'ils publiaient des textes sur les confiscations de terres.

La FIDH dénonce l'impunité dont jouissent ceux qui attaquent les défenseurs du droit à la terre, qu'elle attribue au fait que « les organes des pays dans lesquels se déroulent ces violations manquent [...] le plus souvent de moyens ou d'expertise. » « Peu d'enquêtes y sont ouvertes et il est très rare de voir les agresseurs poursuivis. Et cela d'autant plus que ce sont parfois les États eux-mêmes qui sont à l'origine de ces attaques », ajoute la Fédération.

Le Devoir



Yorm Bopha, une activiste cambodgienne

L'ONU dénonce l'esclavage moderne

Genève — Des experts de l'ONU ont dénoncé lundi « l'esclavage des temps modernes », qui touche des « millions de personnes dans le monde, dont des enfants », à l'occasion de la journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, célébrée le 2 décembre.

« Des millions de personnes dans le monde, dont des enfants, sont assujettis à un esclavage des temps modernes », et la volonté politique « fait cruellement défaut pour les sortir de cette situation », ont indiqué les experts, soit Urmila Bhoola (Afrique du Sud), rapporteuse spéciale des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage, Maud de Boer-Buquicchio (Pays-Bas), rapporteuse de l'ONU sur la vente des enfants et Maria Grazia Giammarinaro (Italie), rapporteuse spéciale de l'ONU, en charge du trafic des êtres humains.

« Au moins 20,9 millions de personnes sont soumises à des formes modernes d'esclavage, avec des femmes et des filles en grande majorité », a déclaré

M^{me} Bhoola, citant un rapport de 2012 de l'Organisation internationale du travail (OIT). « En outre, 168 millions d'enfants travaillent, dont plus de la moitié dans des emplois précaires, mettant en danger leur santé, notamment dans des mines et des carrières », a-t-elle ajouté.

Pour M^{me} Maud de Boer-Buquicchio, « des millions d'enfants dans le monde voient leur enfance volée, parce qu'ils sont victimes de travail forcé et d'exploitation sexuelle ».

La journée internationale pour l'abolition de l'esclavage marque la date de l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies de la convention de l'ONU pour la suppression du trafic des personnes, le 2 décembre 1949. L'esclavage des temps modernes inclut notamment l'esclavage traditionnel, le travail forcé, l'exploitation, la servitude domestique, les mariages forcés des enfants, l'esclavage sexuel, la vente des veuves, et le servage.

Agence France-Presse

LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

Haut les mains

JEAN
DION



S'il y a une niaiserie qu'on peut entendre un milliard de fois au fil d'une longue vie d'amateur professionnel, c'est qu'il ne faut pas mêler sport et politique. Bien entendu, c'est n'importe quoi. Le merveilleux monde du sport aime prétendre qu'il est une création pure, descendue de nulle part, imperméable aux vicissitudes de la vie en société. Certes, il tolère et même encourage certains liens avec la religion, puisque Dieu soi-même en personne se révèle un fervent partisan qui va jusqu'à intervenir concrètement dans le déroulement des matchs, avec la chose militaire aussi ainsi qu'en témoignent ces hommages réguliers aux gens en uniforme, ces avions supersoniques qui survolent les stades et ces maillots de balle façon camouflage, mais ça s'arrête à peu près là.

Aussi quand cinq joueurs des Rams de St. Louis ont levé les mains en l'air lorsqu'ils ont été présentés lors de leur match à domicile dimanche, ce n'était pas exactement pour saluer la foule. Ils reprenaient plutôt le geste des protestataires de Ferguson et de leurs sympathisants. *Hands up, don't shoot.* Stedman Bailey, Tavon Austin, Jared Cook, Chris Givens et Kenny Britt ont pris sur eux de faire connaître leur position. Certes, ce n'était pas Tommie Smith et John Carlos le poing ganté de noir brandi sur le podium aux Jeux olympiques de Mexico, mais il y avait de quoi s'étonner en observant la scène. Non pas tant qu'ils l'aient fait, mais qu'on les ait laissés faire.

Le geste a évidemment suscité un concert de réactions en tous genres, et notamment une déclaration incendiaire (dans le sens de) de l'Association des policiers de St. Louis. Quelle insulte à l'autorité, souligne-t-on, alors qu'on précise que la manœuvre est de mauvais goût, offensante et, justement, incendiaire. On rappelle à la NFL que ce ne sont pas les voyous qui cassent des vitrines et pillent les magasins qui achètent de la marchandise aux couleurs des équipes de la ligue, mais des policiers et autres bonnes gens de St. Louis et des autres villes du circuit. On signale aux joueurs et aux spectateurs que s'ils peuvent disputer un match et y assister en toute sécurité, c'est grâce à la police. Et on demande que soient punis à la mesure de leur incartade les joueurs fautifs.

On sait que la NFL a reçu le sobriquet de «No Fun League» parce qu'elle sanctionne plein de petites choses, des célébrations emportées à la mauvaise couleur de chaussures. Mais cette fois, elle a bien vu que la moindre amende ouvrirait le proverbial panier de crustacés et que l'affaire pourrait bien ne pas avoir de fin dans un avenir prévisible, et elle a annoncé qu'elle ne ferait rien. J'ai dit qu'on avait laissé les joueurs faire: en fait, ils n'avaient prévenu personne, et en tout cas pas leur entraîneur-chef, Jeff Fisher. On leur a donc donné l'absolution après coup.

Mais le plus drôle, c'est que cet après-midi-là, les Rams ont complètement lessivé les Raiders d'Oakland par le score poétique de 52-0. Sept touchés, tous convertis, et un placement. Comptons bien: 15 occurrences où l'équipe a inscrit des points. Ce qui a forcé les arbitres à passer une bonne partie du match... les mains en l'air.

Si on avait encore besoin d'une autre preuve, toute est dans toute.



DAVID ZALUBOWSKI LA PRESSE CANADIENNE

Voyage, voyage

Le Canadien de Montréal tentait mardi soir de mettre fin à une série de trois revers alors qu'il visitait l'Avalanche du Colorado au Pepsi Center de Denver, premier match d'une exigeante semaine à l'étranger puisqu'il se rendra au Minnesota mercredi, à Chicago vendredi et à Dallas samedi. Lire le compte rendu du match sur le site web et l'application tablette du *Devoir*.

SOCCER

Marco Donadel se joint à l'Impact

L'Impact de Montréal a conclu une entente avec le milieu de terrain défensif italien Marco Donadel. La mise sous contrat sera confirmée dès la réception du certificat de transfert international et du visa du vétérinaire milieu de terrain italien.

Donadel, âgé de 31 ans, a joué en Italie durant toute sa carrière, disputant un total de 244 matchs avec six clubs en Serie A, la première division italienne, entre 2001 et 2014.

Donadel a notamment disputé 184 matchs de saison régulière, 11 rencontres de la Ligue des champions UEFA, 15 joutes de la Coupe UEFA et 13 parties de Coupe d'Italie avec l'ACF Fiorentina entre 2005 et 2011.

Après six saisons et demie à Florence, il s'est joint à l'organisation du SSC Napoli en juin 2011, aidant le club à remporter la Coupe d'Italie en 2012. Il a joué quatre matchs de Serie A, huit de la Coupe UEFA et deux de la Coupe d'Italie avec le club napolitain.

Pendant la saison 2013-2014, il a joué 23 matchs avec le Hellas Verona FC en plus de participer

à un match de la Coupe d'Italie à la suite d'un prêt de Napoli.

Donadel a notamment porté le brassard de capitaine avec l'ACF Fiorentina et le Hellas Verona.

«C'est un joueur qui apportera beaucoup d'expérience et de leadership à l'équipe, mais aussi de la qualité en milieu de terrain, a déclaré l'entraîneur-chef et directeur du personnel des joueurs de l'Impact, Frank Klompas. C'est le type de joueur de caractère avec la mentalité voulue en vue de notre prochaine saison et de la Ligue des champions CONCACAF.»

L'attrait de Montréal

Donadel avait également pris part au match amical international entre la Fiorentina et l'Impact le 23 mai 2010 au Stade Saputo.

«Des ma première séance d'entraînement à Montréal, j'ai senti que je faisais partie de la famille, puis que l'Impact voulait vraiment acquiescer mes services, a révélé Donadel. J'ai vraiment hâte de commencer cette nouvelle

aventure en janvier.»

Natif de Conegliano, dans la région de la Vénétie en Italie, il a grandi avec l'Académie du prestigieux club AC Milan de 1998 à 2000, avant de faire ses débuts professionnels avec les Rossoneri le 4 mars 2001 contre Parma. Il a aussi joué un match de la Coupe UEFA et un match de la Coupe d'Italie lors de son passage à Milan.

Au cours de sa carrière, il a aussi joué avec Parma et Sampdoria en Serie A et avec Lecce en Serie B.

Sur la scène internationale, Donadel a été capitaine de l'équipe nationale des moins de 21 ans de l'Italie, avec laquelle il a remporté le Championnat d'Europe U21 en Allemagne en 2004. Il a aussi gagné une médaille de bronze lors des Jeux olympiques d'Athènes la même année. Il a disputé un total de 31 matchs avec la sélection U21, après avoir fait partie des équipes U15, U17, U19 et U20 italiennes.



Marco
Donadel

La Presse canadienne

ÉQUIPE CANADA JUNIOR

McDavid et Fucale, les points de mire

Certes, Connor McDavid sera le joueur étoile, mais il partagera de toute évidence l'avant-scène du Championnat du monde de hockey junior 2015 en compagnie du gardien Zachary Fucale.

Fucale sera l'un des favoris non seulement puisqu'il est originaire de Laval, mais aussi parce qu'il a été repêché par le Canadien de Montréal, et il recevra également sa part d'encouragements des amateurs de hockey lorsque le Canada entreprendra son tournoi au Centre Bell le 26 décembre contre la Slovaquie.

«La pression vient de partout, que tu sois dans le junior ou non, dès que tu sautes sur la patinoire», a commenté le gardien des Mooseheads de Halifax lundi alors que Hockey Canada présentait sa liste des 29 joueurs invités au camp de sélection national qui se mettra en branle le 11 décembre à Toronto. «Nous vivons dans le moment présent et n'avons pas vraiment le temps de prendre du recul. Nous voulons simplement être prêts pour les matchs.»

Le Canada n'a pas gagné la médaille d'or au cours des cinq dernières années — et n'a carrément pas obtenu de podium à deux reprises — dans ce tournoi baptisé officiellement «Championnat du monde des joueurs de moins de 20 ans de la Fédération internationale de hockey sur glace». Il espère mettre un terme à cette disette en présentant une formation composée essentiellement de joueurs de 19 ans, dont au moins sept seront de retour après le tournoi de l'an dernier présenté à Malmö, en Suède.

Parmi ceux-ci se trouvent Fucale, les défenseurs Chris Bigras (Attack d'Owen Sound) et Josh Morrissey (Raiders de Prince Albert), et les attaquants McDavid (Otters d'Erie), Frédéric Gauthier (Océanic de Rimouski), Nic Petan (Winterhawks de Portland) et Sam Reinhart (Ice de Kootenay). Le défenseur de 6 pieds 7 pouces Samuel Morin, de l'Océanic, pourrait également se tailler un poste au sein de l'équipe. Il a été repêché en 1^{re} ronde de l'encan amateur de la LNH en 2013 par les Flyers de Philadelphie.

La blessure de McDavid

Tous sont âgés de 19 ans, sauf McDavid, la sensation de 17 ans qui devrait être sélectionné au 1^{er} rang lors du repêchage de la LNH en juin prochain. L'Ontarien originaire de Newmarket s'est fracturé un os de la main droite lors d'un combat le 12 novembre.

McDavid, qui menait la Ligue junior de l'Ontario avec 51 points en 18 matchs au moment de sa blessure, n'est toujours pas de retour au jeu, mais personne ne doute de sa présence au camp. Il devrait y patiner avec ses coéquipiers et être prêt à temps pour le tournoi.

«Il est un incontournable», a reconnu Scott Salmond, le vice-président en charge des sélections nationales de Hockey Canada. «Même avec une seule main, il figure parmi les meilleurs joueurs au monde. Nous avons eu de bonnes conversations avec Connor et sa famille et nous avons l'impression qu'il sera rétabli à 100%. Il sera de nouveau ausculté [le 9 décembre] et il pourrait recevoir le feu vert des médecins à ce moment-là.»

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sudoku

par Fabien Savary

	1	5	4		2
8	6		7		
	2	9	3		5
		5	9		4
7	1	4			6
	6		7	4	3
	3			8	7
		1	8		

Niveau de difficulté : MOYEN

2852

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	2	1	7	5	4	8	3	9
8	5	7	9	6	3	4	1	2
3	4	9	2	8	1	5	6	7
2	3	6	1	9	8	7	5	4
4	9	8	3	7	5	1	2	6
1	7	5	4	2	6	9	8	3
5	6	4	8	3	9	2	7	1
9	8	2	6	1	7	3	4	5
7	1	3	5	4	2	6	9	8

2851

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une **assemblée extraordinaire** du conseil d'agglomération aura lieu :
Date **le vendredi 12 décembre 2014, à 13 h**
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Cette assemblée extraordinaire du 12 décembre 2014 portera sur l'adoption du budget 2015 de la Ville (volet agglomération) et sur les budgets 2015 de certaines sociétés paramunicipales. Veuillez noter que la période de questions et les délibérations de cette séance du conseil d'agglomération porteront exclusivement sur ce sujet, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 12 h et 12 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 12 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 2 décembre 2014

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une **assemblée extraordinaire** du conseil municipal aura lieu :
Date **le mercredi 10 décembre 2014, à 14 h**
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

L'assemblée extraordinaire du 10 décembre 2014 portera sur l'adoption du budget 2015 de la Ville ainsi que sur l'approbation des budgets 2015 de certaines sociétés paramunicipales. Veuillez noter que la période de questions et les délibérations de cette séance du conseil municipal porteront exclusivement sur ce sujet, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 13 h et 13 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 13 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 2 décembre 2014

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de DYNAVISION RS&DE INC.

Avis est par les présentes donné que DYNAVISION RS&DE Inc. a déposé une cession le 26 novembre 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 décembre 2014 à 9h30, au Bureau du surintendant des faillites Canada, 1155 rue Metcalfe, 10^{ème} étage, bureau 1071, Montréal, Québec.

H.H. Davis & Assoc. Inc.
Syndic de Faillite
3333 boul. Graham, Bureau 601, Montréal, Québec, H3R 3L5
T: (514) 341-0072
F: (514) 669-0841

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Tombées - Période des Fêtes

Pour la publication d'avis légaux et d'appels d'offres

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2014 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2015

Le service des avis sera fermé ces mêmes journées.

RÉSERVATIONS ET MATÉRIELS

Publications des mercredis 24 déc. et 31 déc.: les lundis précédents avant midi

Publications des samedis 27 déc. et 3 janv.: les lundis précédents avant 16h00

Publications des lundis 29 déc. et 5 janv.: les mardis précédents avant midi

Publications des mardis 30 déc. et 6 janv.: les mardis précédents avant 16h00

avisdev@ledevoir.com

Tél.: 514-985-3344 Téléc.: 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet :

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

CULTURE

BANQ

André Brassard: la prégnance de l'éphémère

L'exposition *Échos* saluait le travail du metteur en scène célébré au moyen d'images et de témoignages

FRANÇOIS LÉVESQUE

En 1966, à 20 ans à peine, il n'hésitait pas à s'attaquer à Euripide (*Les Troyennes*) et Genet (*Les bonnes*) dans des mises en scène avant-gardistes. En 1968, son destin — et celui du théâtre québécois — changeait à l'occasion de la création de la pièce *Les Belles-sœurs*, de son ami Michel Tremblay. Quarante ans plus tard, toujours actif malgré un accident vasculaire cérébral en 1999, il montait *Oh les beaux jours*, de Beckett. En 2014, on le retrouve à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), ému à l'occasion du dévoilement de l'exposition *Échos*, qui lui est consacrée.

C'est Jimmy Lakatos, du studio de création Artificiel, qui a mis en œuvre le projet. L'idée lui est venue en 2011 pendant qu'il en était à concevoir l'exposition *L'Univers de Michel Tremblay*, créée à Québec et qui a depuis déménagé ses pénales à la BANQ. «Revenir sur le travail d'André Brassard, qui est intimement lié à celui de Tremblay, m'est apparu comme une nécessité, expliquait-il. Quant à la perspective d'avoir les deux expositions en parallèle à la BANQ, elle était irrésistible. Rapidement, je me suis tourné vers Sylvain Schryburt pour le commissariat de l'exposition.»

Professeur au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa et spécialiste de la dramaturgie québécoise, Sylvain Schryburt a consulté toutes les archives disponibles, que ce soit au Quat'Sous, au TNM, à la BANQ, etc. «Il y avait énormément de photos, mais très peu de captations de spectacles, et celles qui existaient n'étaient pas de très



L'artiste, connu pour sa collaboration avec Michel Tremblay, lors du dévoilement de l'exposition

bonne qualité, en plus d'être coûteuses d'utilisation, précise Sylvain Schryburt. Privilégier un amalgame d'archives photographiques et de parole vive, soit des témoignages choisis, s'est imposé comme l'avenue la plus pertinente.»

De l'évanescence au concret

Michel Marc Bouchard, dont Brassard a mis en scène *Les feluettes* ou *La répétition d'un drame romantique* lors de sa création en 1987, Robert LePage, qui relate comment la mise en scène de Brassard pour *La nuit des rois*, l'a incité à s'intéresser à cette discipline, et Elise Guilbault, que

Brassard a entre autres dirigée dans *Des restes humains non identifiés* et *la véritable nature de l'amour*, en 1991, sont au nombre de ces «échos» qui rendent compte d'une démarche «fondatrice et initiatrice de beaucoup de choses que l'on voit aujourd'hui», dit-il Sylvain Schryburt.

«On trouvait essentiel d'avoir la parole actuelle d'André lui-même, précise Jimmy Lakatos. Le Scrabble d'André réalisé par Olivier Choynière nous offre ça. C'est la pièce maîtresse de l'expo.» Inspiré par *L'abcédaire de Gilles Deleuze*, ce dispositif ingénieux permet, au moyen d'un écran tactile, de sélectionner un mot fétiche du metteur

en scène qui livre ensuite pensées, réflexions ou impressions concernant ledit terme. Du coup, la nature évanescence de son travail gagne en concret.

Présent lors du point de presse, André Brassard n'y a pas pris la parole. Trop d'émotions. «C'est beaucoup», a-t-il confié au *Devoir*. «Je suis assez submergé, en ce moment. C'est beau, je suis ravi. Devant tout ça... j'ai de la difficulté, mais d'une belle façon.»

Échos. André Brassard est présentée à la BANQ jusqu'au 25 octobre 2015, et *L'Univers de Michel Tremblay* jusqu'au 6 septembre.

Le Devoir

Dessins d'architectes

ALEXANDRE CADIEUX



Il y a les lieux réels, comme ces six «cathédrales culturelles», dont la Philharmonie de Berlin et l'Opéra d'Oslo, filmés en 3D par Wim Wenders et consorts, qui occuperont le Centre PHI dans la semaine qui vient. Mais pour chaque temple érigé, combien sont restés couchés sur papier, à l'état de fous projets?

Compagnon livresque d'une exposition récemment présentée à Nantes, elle-même saillie publique d'un vaste projet de recherche universitaire, le volume *Théâtres en utopie* vient de paraître chez Actes Sud sous la direction de l'architecte Yann Rocher. Soutenu par de nombreux collaborateurs, ce spécialiste de l'acoustique a catalogué plus d'un siècle de théâtres imaginés afin de proposer une «histoire parallèle d'architecture», ballade érudite dans les coulisses des possibles.

Propositions refusées à tel ou tel concours, ambitieux travaux de futurs diplômés appelés à faire leur marque autrement, embryons n'ayant pas dépassé le stade de l'article ou du traité: les cas de figure sont nombreux. Rocher en a distribué 90 sur une quinzaine de chapitres s'articulant par pays et par période. Certains résistent à toute classification, comme ce paradisiaque Opéra de Bagdad, entre jardin d'Éden et conte des Mille et une nuits, proposé en 1957 par un Frank Lloyd Wright au crépuscule de sa vie.

Avouons un sourcillement à la lecture de l'avant-propos que signe le professeur de scénographie Marcel Freydefont, qui inscrit toutes ces esquisses à l'enseigne du rêve et de l'enfance. C'est nourrir une vision plutôt utopique du geste créateur, alors que l'ouvrage lui-même propose toutes sortes de déclinaisons d'un gigantisme parfois assourdissant d'orgueil ou, pire encore, porteur de fantasmes totalitaires dont l'édifice théâtral serait le porte-voix. Parmi les extrapolations futuristes de l'Italie mussolinienne et certains «forums géants» soviétiques de l'entre-deux-guerres, on distingue des lignes, des courbes et des volumes qui font légèrement frémir d'angoisse.

Cela dit, l'objectif avoué de Rocher est de mettre en lumière les liens étroits unissant

conception technique et visées artistiques, proximité qui s'incarne la plupart du temps par le dialogue entre l'architecte et le metteur en scène ou le compositeur.

Aux visions de réformateurs scéniques comme Max Reinhardt ou Erwin Piscator répondent respectivement l'immense arène d'Hermann Dernburg et la synthèse fonctionnaliste de Walter Gropius, maître d'œuvre du Bauhaus.

L'ouvrage est également traversé par un souci généalogique, qui permet par exemple de faire remonter l'évolution d'obsessions comme le «tout mécanique» et la «juste proportion» jusqu'aux précurseurs de l'Antiquité, comme Curion et Vitruve. Toujours par souci de filiation, on tente également de traquer les traces de ces projets avortés dans le tissu de réalisations ultérieures, tel un appel à arpenter ce grand cahier de croquis comme un réservoir à idées et non comme un cimetière.

Quelques exemples isolés permettent finalement de considérer l'architecture théâtrale comme possible instance de contre-pouvoir, par exemple lorsque le projet s'articule autour d'une critique des discours culturels ou politiques ambiants. En ce sens, les «Théâtres impossibles» signés à la fin des années 60 par les Florentins du groupe Archizoom, notamment concepteurs d'un Théâtre de rencontre idéologique avec fosse murée, d'un Théâtre secret en milieu domestique, ainsi que d'un Théâtre de la forme préméditée, m'apparaissent encore aujourd'hui d'une criante actualité.

◆◆◆

Les immenses cathédrales culturelles, très peu pour lui. Il faut plutôt se remémorer une toute petite synagogue remise en état dans laquelle l'ancien Compagnon de la chanson, gueulard de première force, aura fait entendre *L'ossidicho* et *Marie-Lou* et le Grand Cirque et tant d'autres. Ou encore un camion-théâtre chargé de masques, de galipettes et d'acteurs et actrices apprenant leur métier dans les parcs de Montréal, pour le plus grand plaisir de jeunes spectateurs en formation. A chacun ses chapelles. Salut, Monsieur Buissonneau.

acadieux@ledevoir.com

THÉÂTRES EN UTOPIE
Yann Rocher, Actes Sud, Arles, 2014, 336 pages

Lire la critique de Christophe Huss du concert de la soprano coréenne Sumi Jo, à la Maison symphonique, sur notre application tablette et à ledevoir.com/musique.

Le Devoir

TÉLÉFILM CANADA

Le financement du privé et de l'étranger pour les longs métrages doublé

ODILE TREMBLAY

Sous la thématique «Le talent. Ensemble.», Téléfilm Canada tenait lundi, au Centre national des arts à Ottawa, son assemblée publique annuelle. L'institution fédérale y dévoilait son rapport annuel 2013-2014.

Elle a soutenu 91 longs métrages canadiens au cours de cette période et appuyé le développement de 306 projets. Le financement privé et étranger pour ces films a doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 50 millions.

Le Fonds privé des talents recueillait des engagements de

13,7 millions. Cette année, Téléfilm, conjointement avec la SODEC au Québec et le Fonds des médias du Canada, aura lancé par sondage dans l'arène avec la question à cent mille dollars: «Comment rejoindre les consommateurs canadiens dans le nouvel environnement multiplateforme, riche de défis et de possibilités?» Le rapport subséquent révélait que la grande majorité des films sont vus à la maison et que les séries télévisées ont davantage la cote que le cinéma désormais. On ignore encore quels changements de cap éventuels pourraient être occasionnés

par le tremblement de terre des nouvelles technologies. «Les partenaires de l'industrie ne cessent d'augmenter, tant sur le plan de la production que de la promotion. Cela nous permettra de poursuivre efficacement la recherche de nouveaux auditoires pour le talent canadien», a déclaré Michel Roy, président du conseil d'administration chez Téléfilm Canada.

L'administration de Téléfilm, après des compressions sévères, a rempli les directives de réduction de dépenses: au cours des trois derniers exercices financiers, une somme cumulative de 4,5 millions pro-

venant d'économies budgétaires a été transférée aux programmes de financement. Cette somme s'élevait à 800 000 \$ en 2013-2014.

Téléfilm Canada s'offrait lundi toute une journée de célébration, puisqu'un tapis rouge se déroulait en l'honneur du long métrage *Corner Gas: The Movie* de Barbara Willis Sweete, adaptée d'une série de la Saskatchewan, sous l'égide du ministre du Patrimoine canadien Shelly Glover, en présence de députés, ministres, sénateurs et dignitaires.

Le Devoir

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La Facture	Unité 9		Mémoires vives		Le Téléjournal		Pour le plaisir		La Facture
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur	Faites-moi confiance	Les Gags	Evidemment... Mélissa Bédard		Juste pour rire		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M	0h05 LE DERNIER TE...
TQ	Les Argonautes	Tactik	Le code Chastelay	Format familial	Les grands documentaires		Lise Payette: Un peu plus haut, un peu plus loin		Deux hommes en or			Les francs-tireurs	
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Taxi payant	Trouve-moi ça!	QUATRE NOËL (2008) avec Reese Witherspoon, Robert Duvall, Vince Vaughn.			En mode Sauvail	22h50 Un gars le soir	23h20 L'Instant Gagnant			
RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages	Le Téléjournal		Le National	24/60	Le National	24/60	Grandes rep.		
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	La famille Katz	L'empire des sans	Herma, l'intersexuation		Hôpital vétérinaire	TV5 le journal	23h40 François Rabelais				
D	Le convoi de l'extrême	Billy	Billy	Mayday / La mort du président	J'ai froilé la mort!		Au pays des Cajuns	Ax Men: Danger en forêt	Docu-D				
VIE	Pimp garage	ByeMaison	Idées-grandeur	Manon/ cuisine	Maigrir ou mourir Partie 2 de 2		Décore ta vie	Sans coupons	As gâteaux				
MP	Top musique	Buzz		M. Net	17 ans et maman		Blackout total	Ce show Mike	Mister T				
MX	Rajotte	Histoire style	Smash	Génération 70	Albums classiques		Cliptographie / Les Colocs	Génération 80	Aujourd'hui				
VRKAR TV	VRKAR la vie	On rit la nuit!	Teen Wolf / Malia	Switched	Glee / New York York		Glee Project / Individualité	Degrassi	Fan Club	Hors d'ondes			
TTF	Les Simpson	Finn et Jake	RegularShow	American Dad	Faut pas rêver!		South Park	Les Simpson	RobotChicken	American Dad			
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa	c. Islanders de New York (D)	NCIS / Kill Chain		Chicago Fire / Santa Bites	Poker	Lutte TNA				
HISTORIA	Les a\$ de la brocante	Gabriella Wilde.	Fous holidays	Pawn Stars	Fièvre encans	Chasseurs	Restauration	Profession: brocanteur	Détectives				
ARTV	Cormoran	Design partout	Catherine	Art illimité			Rectify	Un soir seul	Déclic	Catherine			
EXPLORA	Un loup contre les bisons	Océania	Il s'ont fait l'Amérique	Le monde de demain	Bones / Enfants gâtés		Un film, histoire / Braveheart	Superstructures SOS	Ganges				
SERIES+	C.S.I.: Les experts	C.S.I.: Miami	La Marraine	Démons De Vinci / La Tour	Surnaturel		Blue Bloods	La Reine	Les stupéfiants				
Z. SAVOIR	Dans l'net	Pia\$Se	Remorquage	Bad Ink	Au coeur du cinéma québécois	soirées des Grands	Chicago Fire / Santa Bites	Vikings / Le raid	Apostrophes				
EVASION	Transhumanisme	Encore plus	Publications	Au coeur du cinéma québécois	OuiSurf / Maroc 1		ChangementClimatique	Beyond the Headlines	OuiSurf				
TFO	Croisières de rêve	Mordu de la pêche	Les maîtres de la survie	OuiSurf / Maroc 1	Duo sans limites			Vu sur terre					
Cinepop	LeRanch	Wendy	Flip	Subito texto	DOMICILE CONJUGAL (1970)		22h35 CinéTFO	Flip	Carte de visite	24.7			
Sécran	17h25 COLLEGE D'ELITE	19h15 LES MUTINES DU TEMERAIRE (1962) Alec Guinness.	GRAVITE (2013) Sandra Bullock	FOR THE BOYS (1991) avec James Caan, Bette Midler.	21h35 RESSAC (2013)			23h15 DEAD MAN TALKING (2012)	LIAISON INTERDITE (1996)				
Planète	Larguez les amarres	Collision: Sauver ou périr?	Les chirurgiens de l'espoir	Super Cafard	Les chirurgiens de l'espoir		Sous les étoiles du Pôle	Amants Reich					
MATV	Libre-service	Montréalité	Le cahier	Premières vues	Tout le monde tout lui!		Catherine et Laurent	Libre-service	A 4 épingles				
CBC	17h00 News	Coronation St.	Murdoch Mysteries	Rick Mercer	22 Minutes	JFL: Lewis Black & Friends	CBC News: The National	CBCNews	Rick Mercer	22 Minutes			
CTV (Mont.)	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	The Flash Partie 1 de 2	NCIS: New Orleans	Marvel's Agents of S.H.I.E.L.D.	Person of Interest / 4C	CTV National	News Montreal	0h05 Daily Sh.			
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	NCIS / Kill Chain	Forever		Chicago Fire / Santa Bites	News Final	E.T. Canada	The Doctors			
ABC	Local 22 News	World News	Local 22 News	Toy Story	C. Brown		Person of Interest / 4C	Local 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live				
CBS	Channel 3 News at 6 p.m.	Evening News	Jeopardy!	Ent. Tonight	Wheel Fortune		Chicago Fire / Santa Bites	Newschannel 5	23h35 Jimmy Fallon				
NBC	Newschannel 5	NBC News	The Big Bang	Masterchef Junior	American Masters / Bing Crosby	Rediscovered	Chicago Fire / Santa Bites	Newschannel 5	23h35 Jimmy Fallon				
FOX	Modern Family	Modern Family	The Big Bang	Aging Backwards	American Masters / Bing Crosby	Rediscovered	Chicago Fire / Santa Bites	Newschannel 5	23h35 Jimmy Fallon				
PBS (33)	PBS NewsHour	Aging Backwards	American Masters / Bing Crosby	Rediscovered	American Masters / Bing Crosby	Rediscovered	Joe Bonamassa: Tour de Force, Live in London	Financial Solutions	Charlie Rose				
PBS (57)	BBC News	Business	Pense vite!	Balade Tor.	Destination Nor'Ouest	Jean Duceppe	Fortier / Trois petits chats	Financial Solutions	Charlie Rose				
UNIS	Bouffe en cavale	Sensitive Skin	Sensitive Skin	Getting On	The Comeback	Foo Fighters: Sonic Highways	State of Play: Culture Shock	Boardwalk Empire / Cuanto	Fam. Addams	Ma caravane			
HBO	17h15 TRON (1982)	McConkey	LE JOUR DE L'INDEPENDANCE (1996) avec Bill Pullman, Will Smith.	YORK (1992) avec Joe Pesci, Macaulay Culkin.	THE SANTA CLAUSE 2 (2002) avec Elizabeth Mitchell, Tim Allen.		Des trésors	Les piliers de la terre	Sons Anarchy				
AddikTV	Les enquêtes de Murdoch	LNH Hockey / Devils du New Jersey c. Penguins de Pittsburgh (D)	Modern Family	Modern Family	Toy Story	Prep & Land	New Girl	D. Morissette	2 Broke Girls	Two and Half	Dave Morissette en direct	Expédition	Extra
TVA Sports	Le Premier Trio	LNH Hockey / Devils du New Jersey c. Penguins de Pittsburgh (D)	Modern Family	Modern Family	Toy Story	Prep & Land	New Girl	D. Morissette	2 Broke Girls	Two and Half	Dave Morissette en direct	Expédition	Extra
CityTV	Murdoch Mysteries	LNH Hockey / Devils du New Jersey c. Penguins de Pittsburgh (D)	Modern Family	Modern Family	Toy Story	Prep & Land	New Girl	D. Morissette	2 Broke Girls	Two and Half	Dave Morissette en direct	Expédition	Extra
12/02	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

LA GRANDE SOLITUDE NIPPONNE

Ce documentaire français dont le titre est un clin d'œil au célèbre drame érotique d'Ōshima dresse un portrait assez sombre de la sexualité des Japonais d'aujourd'hui. La tendance est à l'abstinence pour les couples mariés et à la gâterie en solitaire pour bien des jeunes. Et au développement d'une industrie du sexe assez particulière...

L'empire des sans, TV5, 20 h

LES DANGERS DU MARCHÉ

Le marché de l'art contemporain se porte bien. Certains en profitent et se font ainsi un nom, qui devient parfois presque une «marque» dans ce monde cruel... Pour illustrer son propos, le réalisateur Bernar Hébert (*Les contemporains*) donne l'exemple de quatre artistes à qui ce fameux marché sourit.

Art illimité, Artu, 20 h

AU-DELÀ DE WHITE CHRISTMAS...

Bing Crosby fut une vedette immense du XX^e siècle, une vedette multimédia que les jeunes générations ne connaissent qu'en croquer qui chante un Noël blanc. Le personnage est nettement plus complexe et sombre qu'il n'y paraît. Portrait.

American Masters: Bing Crosby Rediscovered, PBS, 20 h

Amélie Gaudreau

CULTURE

Rideau sur une reine des cabarets

La chanteuse et peintre Muriel Millard s'éteint à la veille de ses 92 ans

L'ancienne «*Reine du music-hall*» québécoise Muriel Millard, qui a animé les folles soirées des cabarets au milieu du siècle dernier, est décédée dimanche soir dans un hôpital montréalais. Elle aurait eu 92 ans ce mercredi.

Flamme des nuits montréalaises des années 1940, 1950 et 1960, elle a séduit des milliers de clients du Mocambo, du Caprice ou du Café de l'Est avec ses revues à grand déploiement. Mais à l'aube des années 1970, Muriel Millard met au rancart plumes, strass et robes de samba pour se tourner vers la peinture.

Elle restera aussi gravée dans la mémoire collective comme l'auteure de la chanson *Dans nos vieilles maisons*, intronisée en 2007 au Panthéon des auteurs-compositeurs canadiens.

Muriel Millard naît le 3 décembre 1922 à Montréal, première-née d'une famille de huit enfants. À 13 ans, elle

remporte le concours musical «*Les Jeunes Talents Catelli*» de CKAC, qui lancera sa carrière. Elle chante dans la métropole sur la scène du Théâtre National de Rose «*La Poudre*» Ouellette (aujourd'hui le «*National*»), avec les vedettes de l'heure du burlesque et du music-hall et sera plus tard des tournées de Jean Grimaldi dans tout le «*Canada français*» — et jusqu'en Nouvelle-Angleterre.

«Miss Radio»

En 1942, son premier disque, *Y'a pas de cerises en Alaska*, connaît un grand succès. Elle sera ensuite omniprésente à la radio — CKAC, CKVL, et même Radio-Canada, chez «*Les Joyeux Troubadours*» —, mais aussi dans les cabarets du Québec, et ailleurs sur la planète: New York, Argentine, Nevada.

En 1950, Muriel Millard est couronnée «*Miss radio*». Elle animera ensuite sur les

ondes naissantes de la télévision de Radio-Canada *Miss Music-Hall*, l'émission qui lui vaudra son surnom, mais aussi *Pique atout*, *Feux de joie*, *Porte ouverte* ou *Le club des autographes*.

À la fin des années 1950, ses spectacles deviennent des revues de music-hall très élaborées — et coûteuses —, avec danseurs et numéros de variété. «*Les Français avaient Mistinguett, et nous, on avait Muriel Millard*», racontait lundi le journaliste Roger Sylvain, qui la fréquentait jusqu'à la toute fin.

La peinture

Elle quitte la scène en 1969, pour n'y revenir que de façon épisodique. Plusieurs décennies plus tard, elle expliquera au micro de Radio-Canada qu'elle avait dû mettre fin à ses spectacles financièrement risqués pour prendre soin de ses

proches aux prises avec des ennuis de santé. «*Il n'y avait pas d'assurance maladie. Est-ce que je vais prendre l'argent que j'ai à investir pour un spectacle ou bien si je vais prendre l'argent pour les faire soigner?*», relate-t-elle en 2007. «*Il fallait, fallait absolument. J'étais prise à la gorge.*»

Dès lors, elle troque le micro pour le pinceau, les paillettes pour l'acrylique. Elle peint des natures mortes, mais surtout des portraits de clowns, avec leur mine à la fois joyeuse et pathétique.

Selon ses dernières volontés, la dépouille de Muriel Millard ne sera pas exposée, a indiqué le journaliste Roger Sylvain. Ses funérailles auront lieu samedi, à 13 h, en l'abside de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à Montréal.



Muriel Millard

La Presse canadienne

Le Bloc veut légiférer l'indépendance de Radio-Canada

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Furieux des apparences d'ingérence du gouvernement conservateur auprès de la direction de Radio-Canada, le Bloc québécois veut légiférer l'indépendance du diffuseur public.

«*Au Québec, on ne peut pas avoir de radiodiffuseur public québécois d'information dans le cadre du système fédéral. Si en plus, Radio-Canada est manipulée, si l'information est arrangée, c'est totalement inacceptable*», a fait valoir le chef bloquiste Mario Beaulieu, en point de presse lundi au parlement.

«*C'est plus qu'urgent d'agir*», a-t-il scandé. Car les exemples se multiplient. Un courriel du ministre du Patrimoine s'inquiétant de l'embauche de l'ancien chef bloquiste Gilles Duceppe à la radio de Radio-Canada. Un échange de courriels contenant des «*menaces*», de l'avis de M. Beaulieu, signé de l'attaché de presse de Stephen Harper à la suite de la diffusion d'un documentaire d'opinion sur la droite religieuse et les liens entre les groupes chrétiens évangéliques et le gouvernement Harper. Autant d'exem-

ples qui témoignent de l'ingérence politique à la société d'État, arguent les bloquistes.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) s'est d'ailleurs inquiétée des «*propos ambigus*» de l'attaché de presse du premier ministre, qui «*laisse planer une menace à peine voilée sur la société d'État et remet en question son indépendance rédactionnelle*». La FPJQ a sommé M. Harper de s'expliquer.

«*Il faut que ça cesse*», a argué à son tour Mario Beaulieu. L'un de ses deux députés, Louis Plamondon, déposera ainsi un projet de loi «*avant les Fêtes si possible*», venant modifier la Loi sur la radiodiffusion pour renipper l'indépendance de Radio-Canada. La proposition bloquiste pourrait, par exemple, modifier la loi actuelle pour y indexer des conséquences à une intervention politique.

Les bloquistes n'ont pas encore sondé les partis fédéraux pour tenter d'obtenir leur appui. Une fois leur projet de loi déposé, les bloquistes devront attendre leur tour pour le présenter à leurs collègues et en débattre aux Communes. Puisque le Bloc ne compte plus que deux députés, les occasions sont plus rares.

Le Devoir

DANSE

Le chorégraphe Brian Macdonald n'est plus

Toronto — Le monde de la danse, de l'opéra et de la comédie musicale est en deuil à la suite du décès du prolifique chorégraphe canadien Brian Macdonald à l'âge de 86 ans, samedi.

M. Macdonald s'est éteint chez lui, à Stratford, en Ontario. Ses funérailles seront célébrées samedi dans la petite ville du sud-ouest de l'Ontario, a indiqué le Festival de Stratford, pour qui il a travaillé pendant de nombreuses années.

Le Centre national des arts a annoncé que ses drapeaux seraient placés en berne en l'honneur de M. Macdonald et de l'homme de théâtre québécois Paul Buissonneau, décédé dimanche à l'âge de 87 ans.

Né à Montréal en 1928, il y étudie la danse avant d'amorcer sa carrière de chorégraphe et de danseur sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada où il a réalisé plusieurs émissions de variétés.

En 1951, il a été un des fondateurs du Ballet national du Canada. Après s'être grièvement blessé, il a dû renoncer à l'interprétation pour se consacrer à la chorégraphie et à la réalisation pour de nombreuses troupes de danse, dont le Winnipeg Royal Ballet, la Compagnie nationale d'opéra du Canada, l'Opéra de New York et le centre Kennedy.

Il a aussi été directeur artistique des Grands Ballets canadiens de Montréal de 1974 à 1978. Il a notamment créé *Tam ti delam*, une œuvre montée sur la musique de Gilles Vigneault en 1974. Il a aussi réalisé plusieurs chorégraphies pour Les Ballets Jazz de Montréal.

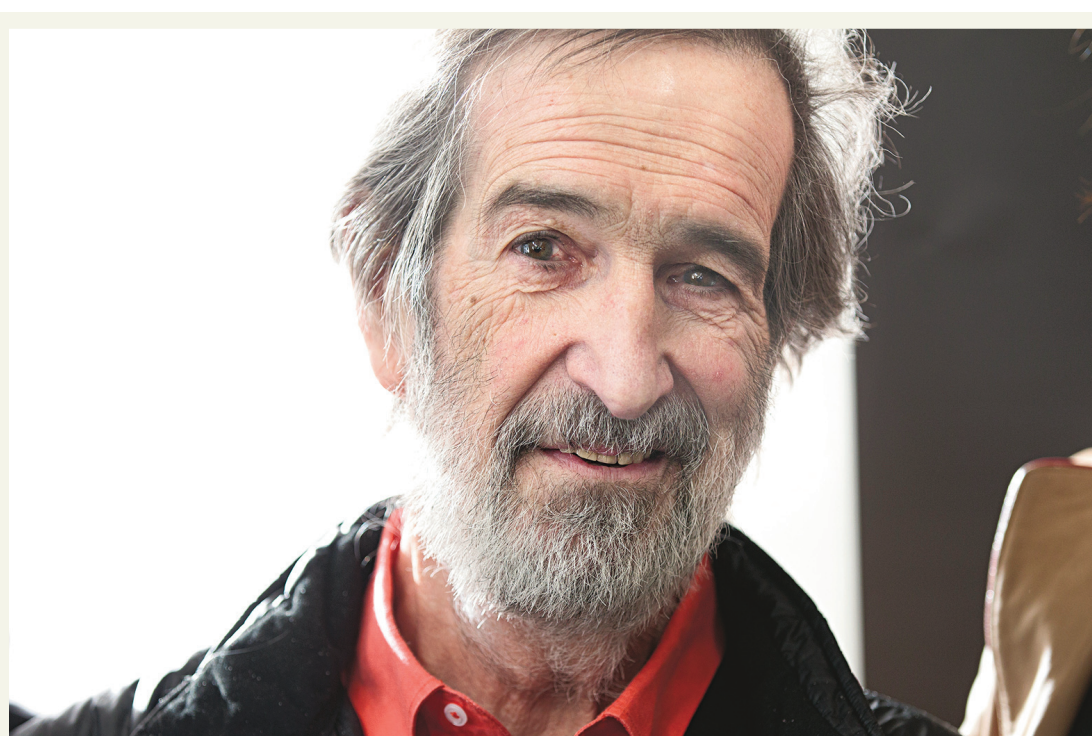
«*Je suis très privilégié d'avoir entamé une carrière au Québec durant les années 1960. C'était un environnement artistique extraordinairement fertile*», est-il cité sur la page que les Prix du gouverneur général lui ont réservée sur leur site Internet.

En 1987, *The Mikado* lui avait permis d'être candidat aux prix Tony à titre de meilleur chorégraphe et de meilleur réalisateur.

Brian Macdonald a été nommé compagnon de l'Ordre du Canada. Il a aussi reçu le prix Molson du Conseil des arts et le Prix du gouverneur général pour les arts du spectacle.

L'homme laisse dans le deuil sa femme, la ballerine Annette av Paul, et un fils, Wyatt.

La Presse canadienne



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le Jutra-Hommage à André Melançon

Le cinéaste André Melançon recevra le Jutra-Hommage lors de la Soirée des Jutra, le 15 mars prochain. Le choix de Québec Cinéma avalisait une recommandation unanime du comité de représentation professionnelle. En 2014, André Melançon, très engagé auprès de la jeunesse, cosignait le scénario de *La gang des hors-la-loi*, 24^e Conte pour tous. Il avait réalisé en 1984 le premier de la série, devenu culte: *La guerre des tuques*, avant d'en faire trois autres, dont *Bach et Bottine*. On lui doit aussi d'importants documentaires tels *Les vrais perdants*.

Les Lions de Cannes reviennent sur nos grands écrans

ODILE TREMBLAY

Chaque année, des amateurs passionnés retrouvent leurs grands crus publicitaires planétaires. Dès le 5 décembre prochain au Cinéma du Parc (le 9 janvier au Beaubien et au Clap de Québec), un programme de 90 minutes propose une sélection des publicités gagnantes 2014 au festival les Lions de Cannes dans la catégorie film. Il s'agit de plus important concours annuel du genre; des délégués de 94 pays participent à cet événement vénérable qui célébrait en juin sa 61^e édition.

Voir en rafale les œuvres primées — souvent de vrais petits courts métrages réalisés avec les techniques de l'art —, c'est se mettre au parfum des tendances en la matière, avec messages de plus en plus décalés, où l'humour prime, où des réalisations de qualité mêlent souvent les techniques: prises de vue réelles, animation, etc. De France, des États-Unis, d'Allemagne, d'Argentine, du Japon, de Dubaï, de Nouvelle-Zélande, de Grande-Bretagne, d'Espagne, du Japon, du Canada, du Brésil, etc., les meilleurs coups de pub, avec quand même le côté inégal et des compilations, sont présentés.

L'agence LG2 Québec a d'ailleurs remporté un Lion de bronze pour le très amusant *Méditation*, pub sur les noix mélangées Krispy Kernels, où on envoie des gens sur des tapis de méditation glisser à toute vitesse dans le coin de la pièce en trouvant des prétextes, pour laisser les autres méditatifs s'emparer des friandises.

Dans la catégorie Lion d'argent, à saluer: une pub britannique (la Grande-Bretagne est en force cette année) avec un ogre monstrueux à corne et à queue qui prend des vacances de bord de mer avec sa jolie petite famille et sortira de l'eau dans sa vraie peau de joli garçon. Le client est l'agence de voyages TUI Travel UK and Ireland.

Dans ce voyage à travers la pub internationale, on se promène entre autres dans des toilettes d'aéroport sans issue, alors que d'autres voyageurs plus prévoyants se sont munis de capsules probiotiques pour la bonne digestion

en pays étrangers. Des Indiens ayant des Nike aux pieds nous font défiler à la fine épouvante devant les misères et merveilles du pays sur effets de pixilation. En Nouvelle-Zélande, des amputés portent des signaux de signalisation, dans une campagne contre la vitesse au volant. À saluer aussi: une lettre visuelle à une future maman dont le fœtus est porteur du syndrome de Down, et qui peut penser à l'avortement. Très émouvants, ces témoignages d'adultes avec ce syndrome qui lui disent que l'enfant pourra parler, aimer, travailler, etc.

Un vrai bijou: *Kombi Last Wishes* de l'agence brésilienne Almapbbdo São Paulo, pour le compte de Volkswagen du Brésil. Toutes ces images d'archives sur la naissance et la vie de la Volkswagen, version coccinelle, minibus, dans tous les paysages, sont un hommage délicieux à la célèbre voiture. Efficace, de son côté une pub espagnole pour des lunettes fumées, qui met le soleil à contribution, dans son image malfaisante de boule de flammes incandescente et radiante, en contraste avec les couchers de soleil romantiques pour amoureux. Ailleurs, Antoine de Saint Exupéry sera appelé au renfort afin de vanter les charmes du transporteur aérien Argentina Aerolinas, pour lequel il fut pilote un temps.

I Will Survive, également d'Argentine, à travers un message d'intérêt public sur des questions de sécurité et de prudence, mise brillamment sur de fausses situations de danger extrême et sur cette phrase: «*La plus forte émotion n'est pas l'amour, mais la peur*»

Une autre campagne de bienfaisance — pan-européenne, cette fois — d'aide aux cancéreux, envoie des photographes maquiller des malades et leur mettre des perruques amusantes en filmant leurs réactions. «*Juste pour oublier la maladie, ne serait-ce qu'une seconde!*»

Les deux pubs des mères chantantes désolées de voir leurs fils leur échapper en devenant de vrais tombeurs grâce au parfum *Old Spice* ne sont pas piquées des vers non plus.

Le Devoir

La plume de la saison à François Archambault

La pièce *Tu te souviendras de moi*, qui aborde finement la maladie d'Alzheimer, a remporté le prix Michel-Tremblay du Centre des auteurs dramatiques (CEAD), couronnant le meilleur texte de la saison théâtrale 2014. Le jury a salué ce texte «*drôle, touchant et intelligent*» de François Archambault qui a su éviter les pièges habituels d'une aussi délicate thématique. Animée par Vincent

Bolduc, la soirée a aussi permis de saluer la «*langue patiente et singulière*» de Jonathan Bernier, prix Gratiem-Gélinas 2014 de la relève pour *Danserault*. Le jury a aussi tenu à saluer par une mention la qualité d'écriture de deux jeunes auteurs, Rébecca Déraspe pour *Nino* et Benjamin Pradet pour *80000 âmes vers Albany*. Le prix Louise-LaHaye du meilleur texte jeune public a enfin été remis à Jean-François Guilbault et à Andréanne Joubert pour leur texte *Noyade(S)*, dont la netteté d'écriture transpose «*avec acuité le langage des adolescents*».

Le Devoir

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2723

HORIZONTALEMENT

- Sons plaintifs.
- Se comporte - Zone de transition entre deux écosystèmes.
- Mouvement - Temps universel coordonné.
- Affaire d'honneur - Le monde.
- Crabe comestible - Difficile à vaincre.
- Patron - Obtenue - Accuser.
- Dans un vignoble - Individu.
- S'aggrave - Très fréquent en hiver.
- Violon au son grave - Bâtiment.
- Chat aux yeux bleus - Palefreniers.
- Canari - Passer derrière.
- Qui doit du tric - Utiles au golf.

VERTICALEMENT

- Veillent à la conservation du gibier.
- Enlève l'eau - Ficelle.

- Être abîmé par les teignes - Petite pièce d'artifice.
- État européen - Elle a transition entre deux embaumées.
- Nage dans les mers froides - Du verbe avoir.
- Céréale - Adverbe de lieu.
- On s'y instruit - Dodue.
- Préfixe signifiant seul - Fusillés.
- Personnage venu de l'espace - Partie du corps - Nomme.
- Peut se dire d'un arbre - Se dit d'un accent.
- Invention explosive! - Plaider pour.
- Déshydrater - Fais tort à.

1	B	I	P	E	D	E	C	E	R	N	E
2	A	D	E	R	P	H	A	R	A	O	N
3	L	O	N	G	C	O	U	R	R	I	E
4	B	I	S	H	R	E	E	L	L	E	
5	U	N	A	N	I	M	E	S	L	N	
6	T	E	N	A	C	E	S	U	E	D	
7	I	T	I	S	A	N	E	R	E		
8	E	M	S	T	E	N	U	T	E		
9	M	O	I	S	E	S	T	R	I	G	
10	E	R	A	N	T	S	P	E	R		
11	N	U	E	N	T	O	P	E	R		
12	T	E	S	T	E	S	E	S	S		

2722

SOLUTION DU DERNIER